

**LE PARTI OUVRIER BELGE DANS  
LA PREMIERE PHASE DE LA  
CRISE ECONOMIQUE 1930-1933**

1ère partie

par

**André PLETINCKX**

Assistant à la Vrije Universiteit Brussel

---

Le large débat, déjà ancien, à propos de l'histoire du réformisme social-démocrate ne peut pas encore être considéré comme clos aujourd'hui. Il convient également de se demander si les prémisses de ce débat n'ont pas été mal posées. Par exemple, la bureaucratisation imputée aux partis ouvriers et leur intégration dans la société capitaliste existante ne sont pas simplement le résultat d'une trahison ou d'un reniement — bien que ces deux caractéristiques apparaissent souvent — mais découlent plutôt d'un processus structurel (1). On peut évoquer, à ce propos, la distinction faite par H. Lefèbvre entre une vision minimale et maximale du projet révolutionnaire (2). D'après cette distinction, il ne s'agit plus d'une différence entre réforme et révolution, vu que la version révolutionnaire minimale elle-même ne fut pas adoptée comme orientation et but effectif par les partis ouvriers. Les partis de masse, s'appuyant sur la classe ouvrière, dont le POB en Belgique, s'intégrèrent progressivement au système politique en place au terme d'une évolution qui les conduisit après la deuxième guerre mondiale dans la situation de "partis populaires" ou "catch-all-parties" (3).

Dans cette évolution, l'entre-deux-guerres — et surtout les années '30 — constitue une étape relativement confuse mais importante. Au moment où éclate la grande crise du capitalisme, depuis si

(1) Cf. L. GOLDMAN, *Marxisme et sciences humaines*, Paris, 1970, p. 359.

(2) H. LEFEBVRE, *La survie du capitalisme*, Paris, 1973, pp. 128-138.

(3) Cf. O. KIRCHHEIMER, "Der Wandel des westeuropäischen Parteiensystems", *Politische Vierteljahresschrift*, 1965, pp. 24-41.

longtemps attendue par les partis ouvriers, ces derniers — n'ayant pas encore obtenu complètement de leurs adversaires une reconnaissance en qualité de partis "nationaux" — traversent eux-mêmes une crise et, à cet égard, le POB ne fit pas exception. C'est à cette période de l'histoire du POB (de 1930 à la fin de 1933) que nous consacrons cette étude, en espérant apporter une contribution au débat mentionné ci-dessus.

## 1. PRELIMINAIRES

### 1.1. La première phase de la crise économique

Le krach de Wall Street en octobre 1929 annonça le début de la plus grande crise économique connue à ce jour par le monde capitaliste. Les effets profonds de cette crise ne se manifestèrent en Europe que vers la fin de l'année 1930 et s'accrurent à partir de 1931. En Belgique, dans la première moitié de l'année 1929, l'indice de production (1923-25 = 100) avait atteint [140], son point culminant, il se maintint plus ou moins [136] durant le second semestre et chuta [108] dans la deuxième moitié de 1930. La sérieuse contraction du crédit, la situation sans cesse plus défavorable sur le marché mondial où la Belgique devait écouler une part importante de sa production, la dépréciation des devises de divers pays concurrents et importateurs, et nombre d'autres facteurs, provoquèrent un recul de l'activité industrielle dont témoignent les chiffres suivants : 1929, 100; 1930, 89; 1931, 83; 1932, 69; 1933, 71; 1934, 67 (4). Après la première chute de 1932, on note un bref redressement qui résulte, entre autres, d'une légère amélioration de la conjoncture internationale. Du début de l'année 1933 au commencement de 1935, la production industrielle se situe à un niveau extrêmement bas, avec des alternances limitées à la hausse ou à la baisse. Il n'était pas encore question d'un redressement général et, dans cette optique, l'évolution de la produc-

(4) H. VOS, *De grootste depressie in België van 1929 tot 1934*, Brussel, 1936, p. 5.

tion industrielle se situe à un niveau extrêmement bas, avec des alternances limitées à la hausse ou à la baisse. Il n'était pas encore question d'un redressement général et, dans cette optique, l'évolution de la production industrielle belge se distingue de celle que l'on observe en Angleterre, aux USA et en Allemagne, où le redressement se manifeste dès 1933 (5).

Confrontés à une dépression de plus en plus accentuée, les gouvernements de coalition catholiques-libéraux qui se succèdent en Belgique, menés par des "politiciens vieux jeu" (6), restèrent fermement attachés à une conduite économique et financière reflétant en tous points les conclusions de la théorie libérale classique (7). Selon eux, les prix et les salaires n'avaient qu'à s'adapter à la nouvelle situation qui ne pouvait durer bien longtemps. Il était donc inutile de pallier la situation au moyen d'artifices monétaires ou autres et hors de question d'entraver le libre déroulement des lois économiques. Dès lors, pour faire face au naufrage économique, on chercha le salut dans une politique de déflation qui se caractérisa par une baisse des prix et des salaires, un abandon des capacités de production dans leur ensemble et un chômage massif. H. de Man qualifia avec pertinence cette politique de cure d'amaigrissement pour les décharnés (8).

La fidélité persistante à cette politique déflationniste, non seulement du côté de tous les gouvernements de 1930 à 1935 mais aussi de la part de l'ensemble de la bourgeoisie, était l'expression de la domination politique au sein de la bourgeoisie du capital industriel sur le capital financier, malgré la présence de nombreux financiers dans les gouvernements (9). En opposition à la poursuite de cette conduite

(5) H.M.H.A. VAN DER VALK, *Economische politiek in België in de depressie*, Haarlem, 1935, p. 2 et suiv.

(6) F. BAUDHUIN, *Histoire Economique de la Belgique. 1914-1939*, t. I, Bruxelles, 1946, p. 245 et p. 249.

(7) Cf. P. MENDES FRANCE, G. ARDANT, *Science économique et lucidité politique*, Paris, 1973, p. 76 et suiv. pour l'ensemble des Pays du Bloc Or, et p. 84 : "Rarement l'application d'un système scientifique erroné eut de plus vastes et de plus désastreuses conséquences !".

(8) H. DE MAN, *Herinneringen*, Antwerpen-Arnheim, 1941, p. 171.

(9) Voyez également le faible appui accordé en 1935 au gouvernement Van Zeeland qui n'entreprit que tardivement une politique de dévaluation. Il n'obtint la confiance que de 31 députés catholiques sur 79 et de 10 libéraux sur 24. Cf. A. CORTEN, "Lutttes pour l'hégémonie politique et formes d'exploitation", *Contradictions*, no. 3, 1973, pp. 103-136, pp. 120-123.

politique, qui signifiait surtout pour les ouvriers une diminution salariale, se constituait une perspective keynésienne (lutte contre le chômage, redistribution des revenus et intervention de l'Etat dans l'économie) qui correspondait mieux aux intérêts de la bourgeoisie financière, progressivement plus consciente de la nécessité d'intéresser l'Etat à l'organisation du marché des capitaux en vue d'atteindre une plus grande cohérence de l'économie nationale. En Belgique, il faudra attendre l'impérieuse nécessité de porter secours aux institutions bancaires et aux entreprises industrielles, placées sous la menace de mettre fin à leurs paiements, pour que les gouvernements de crise se décident — avec la plus grande timidité — à partir de 1935 à emprunter la voie de l'interventionnisme dans le domaine économique (10). En coïncidence avec le verdict de faillite porté sur la politique mise en oeuvre jusqu'alors, se dessine un tournant dans la conception économique dommageable de la bourgeoisie.

Le fondement de la politique déflationniste, adoptée par les gouvernements catholiques-libéraux, était constitué par l'exigence d'une "monnaie saine" et d'un équilibre budgétaire. Mais, la tendance déflationniste, confrontée au respect de l'équilibre budgétaire, devait aboutir — sans redressement économique — à une baisse continue des recettes. Les dépenses ne pouvaient s'adapter à la situation, de sorte qu'il fallait décider une augmentation des impôts. On en arrivait ainsi à une contradiction entre les politiques économique et monétaire d'une part, et budgétaire d'autre part. Le volet-dépenses du budget était devenu plus inélastique et le volet-recettes plus élastique, soit — en d'autres mots — tandis qu'un côté avait tendance à se figer, l'autre côté se montrait plus sensible à l'évolution conjoncturelle. La plus grande sensibilité des recettes de l'Etat aux variations conjoncturelles eut comme conséquence que les recettes effectives restèrent de plus en plus, chaque année, en deçà des prévisions (11). L'inélasticité des dépenses était confrontée à l'accroissement annuel des montants dépensés en allocations de chômage : de 425 millions en 1931 à 1,250 milliard en 1933 (12). Les gouvernements tentèrent de remédier à la baisse des recettes par l'introduction de nouveaux impôts et par l'augmentation des diverses perceptions

(10) Cf. B.S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, Bruxelles, 1956, p. 239.

(11) H.M.H.A. VAN DER VALK, *op.cit.*, p. 16 et suiv.

(12) Ph. VAN ISACKER, *Tussen Staat en Volk. Nagelaten Mémoires*, Antwerpen, 1953, p. 131.

existantes, mais la baisse des revenus de la population accrut le poids réel des diverses impositions. Par conséquent, on assistait à une décroissance de la consommation ce qui provoquait le besoin d'augmenter à nouveau les impôts. On ne pouvait qu'échouer en un cercle vicieux. D'une part, entre 1930 et 1935, trois grandes séries d'augmentations d'impôts furent mises en exécution, pour un montant global de 2,2 milliards (13). D'autre part, on diminua les dépenses de 1,8 milliard, dont il résulta notamment en mars 1932 une baisse de salaire de 10% pour les agents de l'Etat. Il est évident que, dans le cadre d'une telle politique, peu de place était consacrée à la réalisation de travaux publics : le budget extraordinaire fut sévèrement limité et ne permit que la construction de 700 voitures de chemin de fer et l'électrification de la ligne Bruxelles-Anvers. L'économiste belge F. Baudhuin écrit cependant au sujet de cette politique budgétaire : "La gestion des finances publiques durant la période de crise a donc été raisonnable", pour conclure ensuite que "cette politique n'avait eu aucune influence sur la conjoncture" (14). Ces deux appréciations, exprimées par F. Baudhuin, sont mal posées : la politique gouvernementale n'eut pas la moindre influence bénéfique mais, de surcroît, elle entraîna des conséquences extrêmement négatives !

Dans un autre domaine, la politique déflationniste déboucha assez rapidement dans une impasse. A cause de la dévaluation de la livre sterling en septembre 1931 et de sa continuelle dépréciation, les prix subirent en Belgique une pression persistante. La dévaluation monétaire permettait aux pays qui en avaient pris la décision d'utiliser le stimulant économique produit par l'élévation des prix à l'intérieur de leur territoire, tandis que leurs prix, exprimés en or, baissaient et occupaient une position plus concurrentielle sur les marchés extérieurs. Les pays du Bloc-Or — auxquels la Belgique continuait d'appartenir — se voyaient dès lors obligés de faire diminuer plus fortement leurs prix à l'intérieur et contraints, par voie de conséquence, de mener une politique de plus en plus déflationniste (15). Etant donné l'inélasticité accrue de l'économie belge, un processus déflationniste drastique — abstraction faite de ses contradictions in-

(13) A savoir, en juillet 1931, mars 1932 et décembre 1932.

(14) F. BAUDHUIN, *op.cit.*, p. 259.

(15) Cf. IDEM, *ibidem*, p. 243 et suiv.; J. NERE, *La crise de 1929*, Paris, 1968, p. 187 : "La déflation apparaît comme un effort rigoureux toujours recommencé, et dont on ne voit pas la fin".

ternes —, susceptible d'adapter à court terme cette économie aux situations changeantes du marché international, était profondément dommageable parce que, de cette façon, nul redressement économique ne pouvait être atteint. Le niveau des prix à l'intérieur demeurait plus élevé que celui du marché international. L'équilibre dans l'appareil de production à l'intérieur ne pouvait de cette manière être rétabli par un accroissement de l'exportation, notamment à cause des contingentements mis en place de tous côtés. Ces phénomènes entrèrent en jeu parmi les difficultés intérieures et, de leur action réciproque et des effets cumulatifs qui en résultent, s'ensuit une situation caractérisée par la montée du chômage et la perturbation de plus en plus profonde du marché intérieur. Tout cela apparaît clairement dans le second semestre de l'année 1933, alors que se déroule un rétablissement au niveau international mais dont les conséquences n'eurent qu'une faible influence en Belgique (16).

En fait, dans ce pays, la crise se déroula en deux phases dont la première fut presque complètement de nature conjoncturelle. Malgré le processus de résorption, qui prit une grande importance en Belgique, il ne se créa aucun nouvel équilibre et l'économie resta plongée dans une situation de perpétuelle instabilité. La deuxième phase de la crise qui débuta vers la fin de 1933 était une déflation secondaire, c'est-à-dire un processus de régression cumulative où les conditions du marasme économique se reproduisaient sans cesse (17).

La politique déflationniste aux conséquences catastrophiques pour l'ensemble de l'économie atteignit d'abord la classe ouvrière. A côté de la pression visant à la baisse des salaires, cette politique impliquait en effet une croissance du chômage qui prit une tournure tragique. En pourcentage du nombre total des assurés non-obligatoires, l'évolution du chômage s'exprime comme suit :

	1929	1930	1931	1932	1933	1934
Chômeurs complets	1,3	3,6	10,9	19	17	19
Chômeurs partiels	3,0	7,9	6,9	20,7	17,2	17,2
	4,3	11,5	17,8	39,7	34,2	36,2

(16) Cf. IDEM, *ibidem*, p. 180 : "Ainsi la reprise esquissée en 1933 tourne court dans les pays du Bloc-Or, alors qu'elle s'affirme en Angleterre et aux Etats-Unis".

(17) H.M.H.A. VAN DER VALK, *op.cit.*, p. 89 et suiv.

On obtient une meilleure image du volume global du chômage en indiquant le nombre de jours chômés, qui atteint par assuré et selon une moyenne annuelle : 1929 : 5,6; 1930 : 16,5; 1931 : 41,1; 1932 : 71,1; 1933 : 62,4; 1934 : 72,8 (18). Les données concernant le nombre total de chômeurs assurés ne tiennent pas compte de l'intensité du chômage partiel de sorte qu'elles pourraient nous inciter à placer le point culminant du chômage en 1932. En fait, il fallut attendre 1935 pour noter une certaine régression générale du chômage. Pendant les années 1932 à 1934, plus d'un salarié sur trois était donc complètement ou partiellement chômeur. En chiffres absolus, on comptait par exemple : en mai 1932, 161.000 chômeurs complets et 191.000 partiels et en janvier 1933, respectivement 207.000 et 196.000 (19). Il faut ajouter que les chiffres cités ci-dessus ne concernent que les travailleurs inscrits aux institutions d'assurance-chômage. Ceux-ci étaient 650.000 en 1929 et 1930, et 980.000 en 1933 (20). Nous ne possédons pas de chiffres à propos des gens démunis de travail, non assurés, qui émargeaient de l'assistance publique. Bien entendu, à mesure que la crise s'aggravait, un grand nombre de travailleurs s'affilièrent à l'une ou l'autre caisse de chômage et l'on doit aussi mentionner les assertions répétées de la Commission Syndicale, affiliée au POB, selon lesquelles les chiffres officiels ne représentaient que la moitié du nombre réel des chômeurs (21).

(18) H. FUSS, *De organisatie van de verplichte verzekering tegen werkloosheid*, Brussel, 1937, p. 5.

(19) F. BAUDHUIN, *op.cit.*, p. 231; *Arbeidsblad*, données mensuelles, et Banque Nationale de Belgique, *Statistiques Economiques Belges*, 1929-1940.

(20) W. WOYTINSKI, *Trois causes du chômage*, Genève, 1935, p. 139.

(21) Dans l'entre-deux-guerres, le système d'assurance facultative contre le chômage était extrêmement complexe. Les caisses de chômage étaient dépendantes des syndicats et, dans la plupart des cas, l'adhésion au syndicat entraînait automatiquement l'affiliation à la caisse de chômage. Par le paiement d'une cotisation complémentaire, il était possible de bénéficier — en cas de chômage — d'allocations pendant une période fixée par des statuts (généralement deux mois), mais ce système variait d'un syndicat à l'autre. Le Fonds National de Crise fut instauré en 1920. Sa mission principale était le versement d'allocations aux chômeurs après la période réglementaire d'attente, au cas où ils avaient épuisé leurs droits aux allocations auprès de la caisse de chômage, ou bien lorsque les ressources de leur caisse étaient insuffisantes. Le Fonds National de Crise était alimenté, en ordre principal, par des subsides du gouvernement et bénéficiait de contributions provinciales de moindre importance. Les syndicats étaient chargés de la distribution des indemnités du Fonds National de Crise et des compléments

Tandis que le capital aux mains des possédants gagnait relativement en valeur, la population ouvrière subissait au contraire la pression à la baisse exercée par le système déflatoire des prix, conjuguée au mouvement de réduction des salaires (accélééré par le chômage). "... Tout le poids de l'adaptation devait retomber sur la main d'oeuvre à qui se posait le dilemme : accepter une réduction de salaire ou perdre son emploi. Les réductions de salaire et le chômage ne furent cependant pas encore suffisants pour rétablir l'équilibre des industries" (22). Dans la plupart des grandes industries, des conventions collectives de travail avaient été conclues, par lesquelles l'évolution des salaires était liée à l'index des prix de détail. Cet index diminua de 29% de 1929 à 1935 et, selon la version officielle, les salaires auraient — à la suite de cette baisse — évolués favorablement pendant la dépression (23). Mais, les indices salariaux officiels ne représentent que la diminution des tarifs salariaux conventionnels. De plus, les avantages extra-conventionnels tels que les primes d'ancienneté et de ponctualité et celles attachées au travail aux pièces, se trouvaient diminués en valeur réelle, voire même supprimés. Bien souvent, les salaires officiellement annoncés n'étaient pas versés aux travailleurs et plusieurs entreprises industrielles et commerciales n'étaient pas assujetties au régime de déclaration officielle des salaires. Et enfin, le rendement fut accru (24). Il est donc clair que les salaires réels diminuèrent pendant la crise mais il s'avère impossible d'obtenir une image précise de cette réduction. Selon R. Dehem, la diminution du salaire réel fut en moyenne, de janvier 1932 à janvier 1933, de 5% (25) et d'après H. Vos, tandis que les frais de subsistance diminu-

octroïés par les provinces et les communes. Cf. G. DE BROECK, "Sociale Wetgeving", in S.H. SCHOLL, *150 Jaar Katholieke Arbeidersbeweging in België, 1789-1939*, t. 3, Brussel, 1966, pp. 165-208; p. 196 et suiv.; et *Vooruit*, 4 avril 1930, p.1.

(22) R. DEHEM, "Emploi et revenus en économie ouverte : théorie et application à l'évolution belge et britannique de 1919 à 1939", *Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales*, Louvain, janvier 1946, pp. 41-115; pp. 94-95.

(23) Par comparaison avec la diminution des salaires horaires de l'ordre de 22,5%, F. Baudhuin en arrive, par exemple, à la conclusion que le pouvoir d'achat des gens au travail se serait accru de 6%! Il convient également de remarquer que l'index des prix de détail utilisé par l'auteur ne tient pas compte des loyers. F. BAUDHUIN, *op.cit.*, p. 278.

(24) Cf. W. WOYTINSKI, *Les conséquences sociales de la crise*, Genève, 1936, p. 173.

(25) R. DEHEM, *op.cit.*, p. 99.

èrent pendant les années 1929-1934 de 21%, la baisse salariale atteignit 30% ce qui suppose une réduction du pouvoir d'achat d'environ 10% (26). Ce dernier auteur ajoute que ces chiffres sont, dans de nombreux cas, sous-estimés ce que corroborent de nombreuses déclarations de la Commission Syndicale. Par exemple, on noterait — dès septembre 1931 — dans le secteur métallurgique gantois une diminution effective des salaires de l'ordre de 15% (27). Ces indications nous incitent à accepter l'idée d'une diminution du pouvoir d'achat d'environ 10% pour les ouvriers échappant au chômage.

### 1.2.1. La pause du POB à partir des années '20.

Vu globalement, le mouvement ouvrier européen connu entre 1918 et 1930 une solide ascension, assez rapidement suivie par une stagnation et une décroissance (et une tragique défaite en Italie). Immédiatement après la première guerre mondiale, dans un climat d'agitation sociale, le mouvement culmina et arracha de très importantes concessions. Il en résulta directement un renforcement numérique extraordinaire des organisations ouvrières (28). Cependant, la facilité des succès obtenus sans combat véritable ne détermina pas une offensive des groupes dirigeants socialistes qui laissèrent refluer la classe ouvrière dans une période de stabilisation : cette classe subit une défaite car elle ne put atteindre les objectifs politiques accessibles pendant une situation de crise ouverte (29). Peu à peu, les forces politiques conservatrices reprirent l'initiative, la plupart des partis socialistes furent refoulés dans l'opposition où ils subirent nettement une carence de dynamisme. A la veille de la dépression économique et de l'ascension du nazisme en Allemagne, le mouvement socialiste européen se trouvait dans une position affaiblie.

En Belgique, la fin de la première guerre mondiale marque pour le POB le début de la démocratie politique et l'achèvement d'une

(26) H. VOS, *op.cit.*, p. 22; H.M.H.A. VAN DER VALK, *op.cit.*, p. 23.

(27) *Vooruit*, 19 septembre 1931, p. 2.

(28) D. FAUVEL-ROUIFF, e.a., *Mouvements ouvriers et dépression économique de 1929 à 1939*, Assen, 1966, pp. 3-8.

(29) Sur le concept de période de stabilisation, voir N. POULANTZAS, *Fascisme et dictature*, Paris, 1974, pp. 162-163.

évolution au terme de laquelle ce parti se présente comme parti de gouvernement. Désormais, le POB allait pratiquement se vouer à l'“intérêt national”. Cette nouvelle position se traduit surtout par la participation aux gouvernements d'union nationale au sortir de la guerre, sous la devise du redressement national (gouvernements Delacroix successifs et gouvernement Carton de Wiart, de novembre 1918 à novembre 1921) et, après la chute du gouvernement Poulet-Vandervelde, sous le mot d'ordre de sauvetage du franc (gouvernement Jaspas de mai 1926 à novembre 1927). Mais, le parti ouvrier n'était pas encore reconnu dans la coalition par ses partenaires catholiques et libéraux comme un authentique parti de gouvernement, ce que démontre l'échec de l'expérience démocratique Poulet-Vandervelde (juin 1925-mai 1926), le seul gouvernement bipartite, doté d'un programme pourtant modéré, où le POB jouait un rôle important.

Après l'obtention des exigences (suffrage universel, journée des huit heures, suppression de l'article 310 du Code Pénal) depuis si longtemps mises en avant par le POB et réclamées en vain — malgré un combat mobilisateur —, il semble que ce Parti ne put retrouver l'élan de ses premières luttes. Pleine de grandes espérances, la majorité du POB croyait que la participation gouvernementale serait à peu près la règle générale. A l'application de cette règle, on pouvait attribuer, d'un côté, un critère positif invariable : la réalisation de nouvelles réformes dans le cadre du régime parlementaire et, d'un autre côté, en critère négatif invariable : éviter qu'un gouvernement réactionnaire ne supprime ou ne porte atteinte aux réformes déjà acquises, et ne cause de cette façon un certain dommage aux organisations socialistes. En fait, ce second critère supplanta assez rapidement le premier, c'est-à-dire que l'aspect préservateur et défensif domina l'attitude offensive dans la position du parti. Le groupe des dirigeants, inchangé depuis la période d'avant-guerre, se retrouva et se prolongea dans une situation d'après-guerre qui se modifiait et exigeait de nouvelles procédures dans l'action. Ce groupe préférait des coalitions avec les partis bourgeois afin de maintenir à tout prix un minimum d'influence politique sur ce terrain encore neuf pour le Parti. L'attitude “réaliste” du POB se manifesta très clairement dans sa participation au gouvernement tripartite de Jaspas : le Parti ouvrier, après le désenchantement provoqué par l'échec du gouvernement Poulet-Vandervelde, ne jugea pas souhaitable un retour à l'opposition et s'en justifia par la volonté de défendre les

les organisations du Parti (30).

Quant à l'inutilité politique sans cesse plus évidente du réformisme, tel qu'il fut adopté par le POB, un malaise croissant se développa dans le Parti, en premier lieu parmi les partisans de principe de la collaboration gouvernementale avec les partis bourgeois (31).

Après le retour à l'opposition, la morosité grandit encore dans les rangs du POB à la suite des élections de mai 1929. Le Parti perdit à cette occasion 3,41% des voix, 8 sièges à la Chambre et 4 au Sénat. Cette cuisante défaite électorale, la plus lourde depuis la naissance du POB, revêt une très grande importance car elle succède au triomphe électorale (encore inégalé) de 1925 (32). En cette période de haute conjoncture, le Parti semblait incapable d'affronter sur son terrain électorale les campagnes démagogiques des catholiques et des libéraux qui imputaient au POB la responsabilité des mesures fiscales impopulaires décidées sous le premier gouvernement Jaspard. De nombreux militants socialistes, s'apercevant de la manière dont les partis conservateurs utilisaient la participation du POB au gouvernement, en ressentirent quelque amertume, encore plus navrante qu'ils ne manquaient pas de désillusions. L'espérance nourrie au sujet d'une éventuelle majorité absolue au Parlement — et, par conséquent, de la composition d'un gouvernement homogène socialiste — venait donc de subir un pénible démenti. Du côté de la direction du Parti, on se contenta de juger que le POB, pour la deuxième fois depuis 1918, n'avait pas obtenu de la "masse flottante" les récompenses qu'il croyait mériter pour son attachement au "bien-être national et général" (33). En fait, le résultat des élections de 1929 n'était qu'une

(30) "Toutes les grandes organisations syndicales et coopératives (...) furent d'avis que, même au prix de sacrifices politiques désagréables, les ministres socialistes devaient rester au Gouvernement dans le but de 'sauver le franc', (...) d'empêcher la ruine des organisations ouvrières que l'inflation menaçait dans leur existence même". E. VANDERVELDE, "Le problème de la participation en Belgique", *La Nouvelle Revue Socialiste*, Paris, décembre 1926-février 1927, pp. 19-31; p. 20.

(31) A ce propos, voir M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *25 Jaar Belgisch Socialisme*, Antwerpen, 1967, pp. 253-262.

(32) Pour la Chambre, le POB obtint, en 1925, 39,43% des voix et 78 sièges (les catholiques, 38,64% et 78 sièges) et, en 1929, 36,02% et 70 sièges (et les catholiques, 38,52% et 77 sièges).

(33) Cf. E. VANDERVELDE, *Le Cinquantenaire du POB. 1885-1935*, Bruxelles, 1936, p. 92.

des manifestations du déclin, annoncé dès 1926, de la force politique du mouvement socialiste. Cette tendance dépassait le cadre du territoire belge.

En convergence avec l'identification de plus en plus poussée du POB au régime parlementaire en place, apparaissent en pleine lumière les facteurs qui sont à la base de cette carence de dynamisme, fort manifeste vers la fin des années '20. Par son appui loyal aux gouvernements d' "union nationale" et son attitude d'opposition modérée, le POB contribua dans une large mesure à la parlementarisation des conflits politiques et sociaux. Les chefs socialistes, politiques et syndicaux, n'étaient plus seulement — dans les années d'après-guerre — les représentants de la classe ouvrière. Vis-à-vis de celle-ci, ils représentaient aussi le gouvernement. Cette dualité ne pouvait que renforcer la stratégie légaliste du POB, voué à la défense prioritaire de l'intérêt propre de l'organisation. Cette dernière, considérée comme un but final et engagée dans une lutte conçue comme un simple moyen, tendait à obtenir une certaine reconnaissance officielle et à accroître sa représentativité au niveau national. L'action parlementaire devint donc, de façon quasi-exclusive, le pivot de la stratégie socialiste qui ramenait toutes les autres actions possibles en fonction d'une démarche parlementaire.

Dans les mécanismes de la prise de décision, le groupe parlementaire acquit, plus encore qu'avant 1914, la prépondérance presque totale au sein du POB. La liaison du POB avec sa base syndicale, mutuelliste et coopérative se renforça au gré de l'expansion de ces organisations qui, non seulement fournissaient les contingents les plus nombreux d'affiliés au parti, mais constituaient encore et surtout son ossature financière (34). Chargées de promouvoir une amélioration effective et directe du sort de leurs membres, ces organisations furent (dans l'après-guerre) impliquées, via la législation sociale, dans le mécanisme de l'Etat. La participation gouvernementale du POB représentait pour celles-ci le moyen par excellence d'obtenir

(34) Selon nos calculs (à partir des données mentionnées dans *BWP, Verslagen ingediend bij het XXXIIIe Kongres op 4, 5, 6 en 7 april 1931*, Brussel, 1931), le chiffre des affiliés politiques directs (membres individuels) au POB n'était, en 1930, que de 4 à 5% du total, c'est-à-dire environ 25.000 personnes sur un total de 601.000. L'écrasante majorité des membres était affiliée par le syndicat ou cumulait les affiliations syndicale, mutuelliste et/ou coopérative, de sorte qu'il faut tenir compte de ces doubles affiliations dans le chiffre total des membres du Parti.

des avantages (qui pouvaient aussi être de nature purement défensive). Cette tendance fut démontrée par leur prise de position favorable à la participation au premier gouvernement Jaspar (1926-1927), d'où il appert également leur attachement au système financier et économique existant. C'est surtout la politique menée sur le plan syndical qui donna le ton et éclaira le caractère peu offensif du mouvement socialiste. Toujours dans cette optique de reconnaissance au niveau national par le gouvernement et le patronat, les années d'après-guerre virent l'accomplissement d'un lent processus de centralisation et de concentration du pouvoir au sein des centrales professionnelles régionales. Ce mouvement s'acheva par la constitution d'un appareil syndical, étranger au lieu de travail lui-même (35). Il en découla une modération croissante et le souci persévérant de limiter le plus possible les conflits sociaux et d'en atténuer la signification politique. A ce titre, le meilleur témoignage est le rôle joué par J. Wauters (Ministre du Travail-POB) dans l'installation de comités paritaires, destinés à une activité préventive, c'est-à-dire à éviter et à endiguer les conflits. La Commission Syndicale donnait incontestablement la préférence, en vue d'obtenir des résultats, aux interventions politiques parlementaires, en lieu et place d'une action plus risquée dans les entreprises (36).

Pendant les années 1929-1932, la majorité du groupe parlementaire du POB était composée de représentants qui occupaient en même temps une fonction importante dans le syndicat, la coopérative ou la mutualité, à savoir — selon notre enquête — 64 parmi 125 personnes concernées. Plus de la moitié [36] de ces parlementaires étaient issus des syndicats (présidents et secrétaires des organisations syndicales) et, parmi eux, un tiers [12] occupait diverses fonctions dans les coopératives ou les mutuelles, déjà représentées par les autres membres de ce groupe [28] (37). A cette coexistence

(35) Cf. B.S. CHLEPNER, *op.cit.*, p. 265; M. NAUWELAERTS, "De socialistische syndikale beweging na de eerste wereldoorlog (1919-1921)", *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis — Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1973, n. 3-4, pp. 343-376; G. VORNO, "Notes sur les fondements réformistes du mouvement syndical socialiste en Belgique", *Contradictions*, 1975, no. 7, pp. 17-32; p. 19.

(36) L. DELSINNE, "Le mouvement syndical belge dans ses rapports avec la politique", *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, 1957, no. 3, pp. 351-460; p. 450 et p. 454.

(37) Evaluation chiffrée faite à partir des données biographiques mentionnées dans *Le Parlement Belge 1930*, Bruxelles, 1930.

au niveau parlementaire entre le POB et le mouvement syndical, répond d'ailleurs l'étroite collaboration entre les directions des deux organisations. Trois membres désignés par le bureau de la Commission Syndicale faisaient partie du bureau du Parti (le "bureau du Conseil Général du POB") qui, à son tour, était représenté par trois délégués au bureau de la Commission Syndicale. Quand surgissait un problème d'une certaine importance, les deux bureaux tenaient une réunion commune et, pour des questions de plus grande importance encore, le Conseil Général du POB tenait assemblée avec le Comité National de la Commission Syndicale (38). Pour compléter, il faut ajouter que les organisations sociales disposaient au bureau du POB d'un tiers des voix.

Cette interpénétration des organisations sociales et du POB s'intègre au courant légaliste de la politique du Parti. Au niveau théorique également, la fonction dévolue aux organisations sociales dans la lutte du mouvement socialiste n'était considérée qu'au titre de fonction nécessaire mais complémentaire à l'intervention politique (39). A quelques reprises, cette relation de dépendance et de subordination — parfois sujette à des critiques dans les milieux syndicaux — donna lieu à une manœuvre consistant à l'éluder par la proposition contraire et, dans ce cas, le parti ne serait que le prolongement politique de l'action économique et sociale de la classe ouvrière (40).

L'apparition d'un lien indissoluble entre le POB et ses organisations de base eut de remarquables conséquences au niveau des Fédérations. Bien que nous ne possédions qu'une enquête concernant la Fédération boraine du POB (41), des données concordantes relatives à d'autres Fédérations (à savoir, surtout celles de Charleroi, Liège, Verviers et Gent-Eekloo) nous permettent de considérer cette Fédération particulière comme représentative de l'évolution générale du POB. La période d'après-guerre s'y caractérise par un transfert du pouvoir des sections locales aux organisations sociales et aux mandataires. La composition du comité fédéral, organe politique directeur de la Fédération, et du comité exécutif, organe administratif

(38) L. DELSINNE, *op.cit.*, p. 454 et suiv.

(39) Cf. E. VANDERVELDE, *Le Socialisme contre l'Etat*, Paris, 1918, p. 67.

(40) IDEM, *L'Avenir Social*, Bruxelles, 1931, no. 8-9, p. 457.

(41) J. PUISSANT, "La Fédération Socialiste Républicaine du Borinage, 1919-1939. Etude d'Archives", *Res Publica*, 1968, no. 4, pp. 607-672.

du comité fédéral, évolua dans une direction telle qu'il n'y eut plus aucun ouvrier en leur sein; les deux organes étaient — en fin de compte — presque intégralement aux mains de délégués salariés par les organisations sociales et de mandataires. La représentation politique du membre de la section locale n'apparaît plus que par le biais de personnes élues et choisies par ce membre dans un autre secteur. Les professionnels de la politique acquièrent indiscutablement la prédominance, au détriment de la base politique du POB et une césure se marqua entre cette base et l'appareil du Parti. Cet appareil était donc essentiellement composé de mandataires (bourgmestres et parlementaires) — qui, tout à la fois, exerçaient des fonctions dans les syndicats, coopératives et mutuelles — et de délégués rémunérés de ces organisations (et surtout leurs secrétaires). L'évolution des structures et leur mutuelle relation ainsi que le parcours du personnel politique produisirent l'apparition d'une faille entre la base politique et l'appareil du Parti, qui en viendra progressivement à soutenir une politique de moins en moins issue de la base mais — pour ainsi dire — de plus en plus imposée à celle-ci. A vrai dire, on ne peut parler à ce sujet de politique autoritaire anti-démocratique mais le résultat des phénomènes décrits ci-dessus allait, en fin de compte, dans ce sens.

Le POB ne mit pas activement en oeuvre les possibilités d'action créées par les circonstances de l'après-guerre, ni l'expansion concomitante des organisations socialistes. Au contraire, ces potentialités furent entravées par l'érection d'un appareil de parti égocentrique, professionnalisé et détaché de la base. Cet itinéraire, poursuivi par le POB dans le courant des années '20, lui fera perdre non pas sa clientèle électorale mais bien ses possibilités d'action socialiste et la confiance de la classe ouvrière. Cette situation créa quand même un certain malaise dans les milieux du Parti et cela apparaît dans cette observation faite en 1928 par A. Dewinne (appartenant à l'aile droite du POB et rédacteur en chef du *Peuple* jusqu'à la fin de 1930) : "... n'oublions pas que ces représentants des organisations ouvrières, qui se prononcent dans les assemblées et les congrès, sont en grande partie des fonctionnaires du Parti. Nous avons aussi notre bureaucratie. (...) Comme toute bureaucratie, elle se fait à la longue une mentalité spéciale, différente de celle des salariés, et je ne sais pas si dans nos congrès, ils traduisent toujours exactement les sentiments profonds de la majorité de leurs mandants" (42). Au Congrès

(42) A. DEWINNE, "L'Homme du POB", in L. de BROUCKERE, E. VANDERVELDE, *L'Homme et son oeuvre*, Bruxelles, 1928, pp. 11-153; p. 144.

de juillet 1929, on retrouve cette préoccupation dans le discours du porte-parole de la Fédération bruxelloise, Brunfaut : "Je crois qu'il y a dans le Parti trop de gens rassis, ... trop de gens assis. Regardez autour de vous et vous verrez un très grand nombre de mandataires, députés, conseillers communaux et provinciaux, fonctionnaires, employés de syndicats ou de coopératives, qui ne font rien et s'imaginent que le Parti est créé pour eux et non qu'ils sont là pour le servir" (43).

Même la défaite électorale de mai 1929 ne semble pas encore annoncer une prise de conscience profonde des défauts du POB. Le rôle d'opposition dans lequel les élections avaient maintenu le Parti, lui permettait de promettre une opposition soi-disant efficace grâce à une meilleure tactique au Parlement et à un plus grand développement de la presse socialiste. Le président E. Vandervelde déclara au Congrès de novembre 1929 que le Parti demeurerait fermement dans l'opposition jusqu'à ce qu'une solide victoire électorale lui permette de prendre la direction d'un gouvernement. Le Congrès ne partagea cependant pas cette prévision optimiste et la résolution finale se limita, de façon laconique, à constater que le problème de la participation gouvernementale ne se poserait qu'après de nouvelles élections. Cette résolution observa un silence complet au sujet d'une éventuelle direction gouvernementale à assumer par le POB (44).

### 1.2.2. Revision de programme et doctrine

Après trente années de lutte politique principalement dirigée vers un but, à savoir l'introduction du suffrage universel pur et simple, le POB poursuit son existence sur la base d'un programme datant des années 1893-94. Après la première guerre mondiale, durant huit années d'opposition et quatre de participation gouvernementale, une espèce de "conspiration du silence" au sujet des problèmes théoriques régna au sein du Parti. L'obtention du S.U. avait à ce

(43) POB, *Compte Rendu Officiel du XXXXe Congrès Annuel tenu les 7 et 8 juillet 1929 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, Bruxelles, 1929, p. 42.

(44) POB, *XXXIe Congrès tenu les 9 et 10 novembre 1929 à la Maison du Peuple de Bruxelles. Rapport et Compte Rendu Officiel*, Bruxelles, 1929, p. 80.

point accaparé l'attention du POB qu'une période de repos semblait nécessaire avant de s'orienter vers de nouvelles perspectives, susceptibles de relancer le mouvement. Cette période traîna en longueur et ne créa pas positivement une nouvelle perspective dynamique. Ce fait apparaît très bien au cours de la revision du programme, accomplie en mai 1931 : le nouveau programme ne contient, en fait, — après un préambule théorique non-renouvelé — qu'une synthèse de plateformes électorales. Il est vrai que cette revision fut péniblement amorcée. Dès 1923, une commission fut chargée de rédiger un nouveau programme sur la base de l'avant-projet — publié, la même année, dans "*Faut-il changer notre programme ?*" — dû au président du Parti, E. Vandervelde. En 1926, on s'aperçut que cette commission — dont les membres auraient été débordés par d'autres tâches — n'en était pas même arrivée au début de l'examen de cette question. Une nouvelle commission de trois membres (les députés G. Balthazar, D. Bouchery et E. Troclet) fut constituée. Elle n'acheva son mandat qu'en 1931 (45). L'ancien texte d'E. Vandervelde fut, en grande partie, conservé dans le projet de revision mais en y incorporant, dans une large mesure, des points particuliers des programmes revendicatifs des organisations affiliées au POB. La longue attente d'un Congrès chargé de s'exprimer sur une telle revision témoigne déjà du manque d'élan politique du POB et de son désintérêt à l'égard du fondement théorique de son action. Ces carences témoignent de la persistance de la tradition d'avant-guerre dans le Parti (46).

Le Congrès de 1931 confirma d'abord — mais sans plus — la Déclaration de principes de Quaregnon. L'avant-projet de Vandervelde et le rapport de la commission partageaient leurs propositions en "programme général" et "programme d'application immédiate". En d'autres termes, on créait une distinction entre, d'une part, certains points à réaliser à longue échéance au cours de la conquête du pouvoir économique et politique par les travailleurs ("programme général") et, d'autre part, des revendications à courte

(45) L. PICARD, "Tussen de twee oorlogen", in J. DHONDT, e.a., *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, Antwerpen, 1960-1968, pp. 483-516, p. 501.

(46) Cf. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, p. 198. Pour la période d'avant-guerre, voir L. MICHIELSEN, *Geschiedenis van de Europese arbeidersbeweging*, t. I, Brussel, 1973, p. 227 et suiv.

échéance visant à accomplir, en divers domaines, une démocratisation dans le cadre des institutions existantes (“programme d’application immédiate”) (47). Il s’agissait donc d’un recours à cette distinction classique entre programme maximum et minimum, entre les finalités socialistes et les objectifs qui se trouvent à portée de la main (48). Les Fédérations de Bruxelles et de Thuin demandèrent la suppression de ce distinguo, sans doute parce qu’elles le considéraient comme une espèce de consécration — trop évidente, voire intolérable — du fossé creusé (par et dans le POB) entre le réformisme prudent et les buts socialistes. Cette opinion ne fut cependant pas clairement exprimée. Au nom de la Fédération bruxelloise, P.H. Spaak déclara que la tâche du Congrès était de voter un programme contenant un certain nombre de points à exploiter plus tard selon les circonstances du moment. Par conséquent, il ne convenait pas de tirer de ce programme une plate-forme qui limiterait à l’avance les possibilités d’action. Sur la proposition de Vandervelde, le Congrès supprima (immédiatement et sans discussion) la distinction proposée dans le programme. Le texte tout entier reçut donc l’appellation de “programme d’application” mais on ne put, de cette façon, éviter que le premier chapitre se distingue par son titre et son contenu du reste du document (49). La révision du programme ne connut donc pas la moindre controverse au sujet de la contradiction entre la pratique politique du POB et ses objectifs déclarés au point de vue théorique. En réduisant ce problème aux dimensions d’une simple affaire rédactionnelle et

(47) Les premiers points étaient considérés par E. Vandervelde comme “... un petit nombre de points qui ne sont pas susceptibles d’une solution nationale, mais dont la réalisation est le but même du socialisme”. POB, *Compte Rendu Officiel du XXXIII<sup>e</sup> Congrès Annuel, tenu les 4, 5, 6 et 7 avril 1931 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, Bruxelles, 1931, p. 17.

M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, p. 285, considère à tort que le programme général fut constitué par la Charte de Quaregnon. Nous ne pouvons guère plus adopter l’idée que la fidélité marquée à l’égard de cette déclaration de principes signifie un “tournant à gauche”, car il ne s’agit ici que d’une confirmation purement formelle. La Charte représentait (et continue à représenter) un texte théorique de base auquel on pouvait (et l’on peut encore) se référer dans l’abstrait.

(48) Voir à ce propos, P. SOUYRI, *Le Marxisme après Marx*, Paris, 1970, p. 13.

(49) POB, *op.cit.*, pp. 85-106.

administrative, on put éluder l'examen de la conduite politique du Parti au sortir de la première guerre mondiale.

Le programme adopté par le Congrès comportait, dans le premier chapitre, une récapitulation sommaire des intentions socialistes : la socialisation de la propriété capitaliste (appropriation collective des moyens de production et d'échange), applications dans tous les domaines du principe religion-affaire privée, suppression des fonctions héréditaires et instauration de la République. Les deux chapitres suivants étaient consacrés à la politique étrangère, au désarmement et à la paix. Ils s'exprimaient en faveur de la lutte contre le militarisme et l'impérialisme, pour une diminution progressive, simultanée et contrôlée des armements. Le quatrième chapitre exposait le programme politique visant à la démocratisation des institutions politiques et juridiques, au développement des libertés constitutionnelles et syndicales. Ce programme comportait le suffrage universel sans exclusive pour les femmes, la représentation des professions par des conseils consultatifs élus, la suppression du Sénat, la législation directe par droit d'initiative et referendum, l'autonomie provinciale et communale. Le programme économique faisait — entre autres — mention de diverses revendications en matière de finances publiques, parmi lesquelles un système progressif d'imposition sur le revenu global contrôlé, le remplacement des taxes à la consommation par des monopoles fiscaux, la limitation du droit d'héritage, le contrôle de l'Etat sur les opérations boursières et bancaires (ce dernier point demeurant sans éclaircissement). Il faut remarquer que ce chapitre réclame, en premier lieu, un équilibre régulier des budgets et la régularité du remboursement de la dette publique. Ensuite, il propose la nationalisation des entreprises industrielles et commerciales ayant atteint un niveau suffisant de concentration, telles que le secteur des mines et des transports et les institutions bancaires et d'assurances.

A l'opposé de cette liste, assez sommaire et vague, de revendications déjà incorporées aux exigences politiques et économiques du POB, la partie suivante du programme se caractérisait par l'exposé détaillé des buts poursuivis en matière sociale. Cette tranche du programme, manifestement inspirée par les organisations sociales, concernait — entre autres — la réglementation du contrat de travail et le développement des assurances-sociales. Elle comportait encore les revendications des organisations féminines et les programmes en matière d'enseignement, d'agriculture et d'administration provinciale et communale. Cette dernière partie, la plus importante du

programme, reflète les préoccupations du POB d'après-guerre, soucieux avant tout d'améliorations sociales dans le cadre du capitalisme. Le nouveau programme n'était guère assimilable à un manifeste révolutionnaire pour un nouvel ordre politique, économique et social. Il affichait surtout la conviction du POB, selon laquelle une collectivisation progressive — dans une société à hégémonie capitaliste — serait la solution d'un plus grand bien-être, d'une efficacité plus poussée et d'une plus grande justice sociale. Il constituait un plaidoyer pour une forme plus ordonnée de capitalisme et le POB s'érigeait, par ce programme, en avocat de l'intervention de l'Etat. Le problème du rapport entre la conduite politique et les finalités théoriques du POB ne reçut de réponse à aucun endroit. Aucune formule n'indiquait concrètement une voie de réforme qui correspondrait à une étape vers la conquête du pouvoir, évoquée dans le premier chapitre du programme. Aucune liaison déterminante, aucune priorité formellement déclarée n'étaient esquissées, entre les revendications exposées dans les parties politique et économique du programme. Tandis que les propositions politiques se limitaient à une démocratisation des institutions, les projets économiques énonçaient très vaguement des réformes de structures.

Certes, comparé à l'ancien programme, le nouveau document comportait des exigences plus radicales (50). Mais, alors que la révision aurait pu, en théorie, mener à une réorientation plus offensive et anti-capitaliste du POB, elle se réduisit à la simple confirmation des opinions ayant cours, depuis longtemps, dans le mouvement socialiste et à la rédaction d'un manuel pour les périodes électorales. Loin de mériter la qualité de Congrès théorique, l'assemblée se caractérisa par son aspect administratif : hormis quelques discussions de détail, la plupart des points du programme furent automatiquement adoptés. L'envergure politique de ce Congrès ne dépassa pas celle des assemblées ordinaires du Parti. Cette constatation est remarquablement illustrée par le morceau de résistance dans les discussions du Congrès : le vote des femmes, la défense nationale et la question scolaire... c'est-à-dire, trois questions récurrentes au sein du POB.

Si cette révision de programme manifesta à nouveau le manque d'intérêt du Parti pour les questions théoriques, elle démontra surtout que le POB ne possédait pas de plans effectifs pour une conquête politique du pouvoir. Peu de gens s'en souciaient et, bien qu'il

(50) Cf. B.S. CHLEPNER, *op.cit.*, p. 379.

y eût encore — en dehors de la direction du Parti — de petites discussions au sujet du réformisme, ces controverses restaient abstraites et détachées de la pratique politique du Parti, ou bien rataient l'analyse de cette pratique à cause de fausses interprétations initiales.

En dépit du changement des situations, le POB demeurait — sous l'autorité de Vandervelde — fidèle, en matière de doctrine, à ses conceptions de jadis. Les travaux publiés après-guerre par Vandervelde ne fourmillaient pas d'idées nouvelles et couvraient mal l'absence de volonté réelle de conquête du pouvoir. Du livre *Le Socialisme contre l'Etat* (51), publié en 1918, ressortaient l'incapacité et le refus de tirer les leçons de 1914. De même, l'après-guerre n'était pas envisagé autrement que le passé en ce qui concerne le but à long terme du Parti. Il y eut même plus d'insistance sur la nécessité de la stratégie légaliste, refusant la lutte politique de masse et le caractère de classe de cette lutte. Ainsi, le président du POB écrivait en 1930 : "... quand on se reporte au chaos des années qui ont suivi la guerre, on peut croire, à tout prendre, que le régime capitaliste tend plutôt à une stabilisation, tout au moins provisoire. Les travailleurs de l'Europe occidentale ne croient plus guère au mirage bolchéviste. La démocratie socialiste poursuit son effort en se tenant sur le terrain de la légalité, en essayant d'avoir la légalité pour elle, de se servir de la légalité politique et parlementaire contre la bourgeoisie, menacée d'être réduite, dans un bref délai, à l'état de minorité électorale" (52). Après les années de participation gouvernementale et d' "opposition constructive", E. Vandervelde se posait encore en défenseur du caractère révolutionnaire du réformisme du POB. Mais, on n'avait pas du tout tranché la question relative à la liaison entre le caractère réformiste-révolutionnaire du POB et l'espoir d'atteindre les objectifs (à savoir, la transformation du système actuel de production et de répartition des richesses) dans une perspective lointaine. Le rapport entre ce caractère du POB et la méthode mise en oeuvre pour atteindre le but (c'est-à-dire, par un lent processus pacifique de réformes et l'accumulation de diverses améliorations) n'était guère élucidé. Van-

(51) Lénine disait, entre autres critiques, de ce livre : "C'est un coup de chapeau tiré par Vandervelde au prolétariat. Il n'est pas difficile de tirer un coup de chapeau. Tout politicien 'démocrate' sait saluer ses électeurs. Et à la faveur de ce 'coup de chapeau', on fait passer la camelote antirévolutionnaire, antiprolétarienne". V.I. LENINE, *La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky*, Paris, U.G.E., 1972, p. 163.

(52) E. VANDERVELDE, *Etudes Marxistes*, Bruxelles, 1930, p. 42 (deuxième édition augmentée de "Le Marxisme a-t-il fait faillite ?", publié en 1928).

dervelde ne se prononçait pas sans réserve -- abstraction faite de la pratique concrète du POB -- sur l'issue de la méthode réformiste : allait-elle engendrer la réalisation du but révolutionnaire ? Bien qu'il attachât beaucoup d'importance à cette lutte pour des améliorations qui prépareraient un changement radical de régime (53), il prenait soin d'ajouter : "Ce serait, en définitive, se laisser aller à un optimisme gros de déceptions amères que de compter, ou de compter exclusivement, sur l'addition des réformes, sur l'action lente et continue des organisations ouvrières, pour assurer le passage de la souveraineté du capital à la souveraineté du travail. Mais il en est de l'évolution sociale comme de l'évolution organique. Elle connaît des périodes de préparation, d'incubation qui se terminent par une crise, une crise révolutionnaire, mais sans laquelle cette crise ne pourrait être qu'un avortement" (54).

Au début de la crise économique des années '30, Vandervelde se posait la question : "Le moment arrive-t-il, au contraire, où les capacités d'évolution du capitalisme étant épuisées, les contradictions redoutables qu'il développe étant arrivées à leur maximum (...) et d'autre part, les résistances des classes maîtresses s'étant accrues, on verra, après tant d'autres révolutions, se produire une révolution nouvelle, qu'une nouvelle guerre, sans doute, suffirait à déclencher ? C'est le secret de l'avenir. Mais si cette éventualité révolutionnaire doit se produire un jour, ce n'est pas un motif pour que les travailleurs tiennent pour négligeables leurs efforts, et les efforts de tous les hommes de bonne volonté, pour réaliser du socialisme ce qui, même dans les cadres de la société actuelle, peut être réalisé. C'est pour ce motif que le Parti ouvrier est et a toujours été réformiste en même temps que révolutionnaire. Il n'est pas une réforme, si petite soit-elle, qui ne prépare, qui ne facilite, qui ne puisse contribuer aussi à rendre moins violente et moins douloureuse, la grande, l'inévitable révolution" (55).

La prétention révolutionnaire du POB ne dépassait donc pas la conviction, d'essence darwinienne, selon laquelle une inévitable révolution se ferait par un développement linéaire dans un processus or-

(53) Ainsi écrivait-il : "... dans les cadres mêmes de la société capitaliste, il y a possibilité, pour les travailleurs, de réaliser des améliorations matérielles, intellectuelles et morales, qui ne font, d'ailleurs, que préparer une transformation radicale du régime actuel de production et de répartition". IDEM, *ibidem*, p. 41.

(54) IDEM, *ibidem*, p. 45.

(55) IDEM, "Au pied des glacis de la citadelle capitaliste", *Le Peuple*, 31 août 1930, p. 1.

ganique. En exploitant cette image d'un événement soudain entraînant un saut vers le socialisme, on conservait une pratique réformiste, la moins claire et la plus équivoque, qui se détournait des actions radicales possible. Cette conception impliquait l'absence ou la dissimulation de la lutte des classes et elle définissait, en fait, le socialisme comme le fruit d'une seule journée révolutionnaire et le résultat du capitalisme lui-même. Mais, du fait que Vandervelde pouvait vraisemblablement se rendre compte de la contradiction inhérente à cette logique, il confondait le grand moment du passage au socialisme avec des événements et des facteurs non maîtrisés par le Parti, tels qu'une nouvelle guerre (et cela après l'épisode de 1914 !). La perspective révolutionnaire, décrite de façon plus significative comme "une catastrophe révolutionnaire" (56), était d'abord citée pour mettre en relief la lutte quotidienne dans le cadre du régime existant et la doter d'une qualité excessive ("... une réforme, si petite soit-elle..."), tandis que, en d'autres circonstances, on qualifiait de prématurée — afin de l'annihiler ou de la remettre sine die — l'action plus radicale issue de la base.

Il convient de se demander si ce double emploi de la notion de révolution, très extensible selon les circonstances, appartient à un mécanisme doctrinal d'autodéfense, constituant un alibi pour la mollesse du réformisme concret du POB. Le maintien d'une perspective révolutionnaire de "saut vers le socialisme" conférait, en effet, une base psychologique à l'attente passive du "grand soir" et remplissait surtout une fonction consolatrice. Au point de vue politique, on en revenait — sous le couvert d'une phraséologie révolutionnaire — à une invitation à l'attentisme, à la démobilisation et à l'apaisement. Ce marxisme d'illusion et d'autojustification — fort proche du kautskysme (57) —, à la façon de Vandervelde et du POB, créait une théorie et une pratique d'attentisme, remettant la révolution aux calendes grecques et ajournant même d'importantes réformes. De cette façon, se pose le problème de la malléabilité de la terminologie marxiste, propice à l'expression de vœux pieux et à la dissimulation de diverses carences. Par voie de conséquence, ce problème concerne le résultat dommageable d'une telle manipulation pour la direction

(56) IDEM, *Etudes Marxistes, op.cit.*, p. 41.

(57) Au sujet du kautskysme, voir l'ouvrage paru récemment : D. GRISONI, *Histoire du Marxisme Contemporain*, t. I, Paris, U.G.E., 1976, pp. 29-59; sur les aspects évoqués ici, voir surtout pp. 50-52, p. 70 et pp. 229-237.

du parti et son sentiment de représentativité, de même que pour cette fraction de la classe ouvrière représentée par le Parti.

L'attentisme passif et le possibilisme, démunis de solutions concrètes au niveau de la tactique, n'étaient pas contrebalancés au sein du POB par une doctrine, maintenue faiblement à l'arrière-plan. Cette doctrine fut même réduite au rang de couverture idéologique, posée sur la contradiction permanente entre les mots et les faits. Avant-guerre, cette contradiction entre l'objectif révolutionnaire supposé et l'action politique (visant de plus en plus vers l'intégration) semblait, dans une certaine mesure, pouvoir perdurer. Dans l'après-guerre, elle évolua entre un verbalisme révolutionnaire et un réformisme parlementariste extrême et aboutit clairement en faveur du second terme de l'alternative. Cette solution eut des retombées dans la théorie de la "pause", de l'équilibre atteint entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, telle qu'elle fut construite à la fin des années '20 dans les milieux de la social-démocratie allemande et autrichienne (58). En réalité, cet équilibre correspondait au début du processus de fascisation, succédant à une série de défaites du mouvement ouvrier. En Belgique aussi, Vandervelde faisait allusion à une semblable situation d'équilibre et l'exprimait d'une façon fort caractéristique de son alignement sur le système politique en place : "De waarheid is, dat men in een evenwichtstoestand verkeert, dat men op het doode punt staat, en dat gedurende tien of wellicht twintig jaar in dat deel van Europa, hetwelk niet aan de diktatuur is overgeleverd, er slechts plaats is voor minderheidsregeringen of voor koalitieregeringen" \*(59). Ce pronostic assez remarquable signifiait la disparition de l'éventuelle conquête de la majorité parlementaire absolue par le POB. Or, cette conviction entretenue dans le POB avoisinait celle du "grand soir" et fondait — sans autre précision sur sa relation avec le "saut vers le socialisme" — la politique électoraliste du Parti. Le POB qui se trouvait au "point mort" bien avant le début de la dépression économique ne songea pas à changer ses espérances, déjà fort dégra-

(58) A ce propos, voir N. LESER, *Zwischen Reformismus und Bolschewismus*, Vienne, 1968, pp. 429-432.

(59) E. VANDERVELDE, "Steeds Vooruit", *Vooruit*, 30 avril 1930, p. 1.

\* "La vérité est que nous nous trouvons dans une situation d'équilibre, que nous sommes au point mort et qu'il n'y a place dans cette partie de l'Europe, qui n'est pas passée à la dictature, qu'à des gouvernements de minorité ou de coalition".

dées, et n'abandonna pas son intention de poursuivre dans la voie qu'il avait empruntés depuis si longtemps.

### **2.1. Premières manifestations de la passivité du POB**

Au niveau national, l'attention prêtée à la crise économique naissante était encore effacée par la question linguistique qui occupait l'avant-plan depuis l'élection de Borms (1928) et les élections de 1929 (important progrès du parti frontiste). De la part du deuxième gouvernement Jaspar (novembre 1927-mai 1931), ce fut une grave erreur de poser la question linguistique au titre de question de gouvernement car, de ce fait et même après la néerlandisation de l'Université de Gand en avril 1930, l'entente fut incertaine au sein du gouvernement de coalition catholique-libéral. La question linguistique fut à l'origine d'une crise de cabinet en novembre 1929 et elle provoqua, en novembre 1930 et mai 1932, une crise gouvernementale. Le remplacement du gouvernement Jaspar par un cabinet dirigé par Renkin, en mai 1931, fut aussi provoqué par le même problème. Il fallut attendre juin-juillet 1932 pour que les lois sur l'emploi des langues dans l'administration et l'enseignement primaire et moyen fussent enfin adoptées. Pour le POB, par contre, la question linguistique fut moins épineuse.

Suite au "Compromis des Belges" acquis en mars 1929 entre socialistes flamands et wallons — grâce surtout à C. Huysmans —, on obtint un consensus permettant à une majorité de députés socialistes de collaborer, dans un sens favorable aux intérêts flamands, à une solution du problème linguistique. Cependant, le compromis linguistique obtenu dans le POB n'était pas très solide et cette question rebondit quelquefois dans les débats à l'occasion de la prise de position wallingante de socialistes wallons — et surtout de la Fédération liégeoise —. Mais, il est vrai que ces discussions paraissent mineures au regard des dissensions prolongées qui couvaient à ce propos du côté des partenaires gouvernementaux. Ces querelles irritaient fort les membres du POB. Au début du changement de la conjoncture économique, la question linguistique n'était que d'importance secon-

daire pour le POB (60). Cette appréciation se manifesta au Congrès de novembre 1930. La question linguistique n'était plus qu' "irritante" pour les Fédérations de Gand et du Borinage et elles la considéraient comme une manoeuvre de diversion du gouvernement face aux problèmes sociaux en cours et à venir (61).

Au niveau international, la phase décroissante de la vie économique fut incontestablement confirmée par le krach de Wall Street en octobre 1929. En Belgique, la crise ne s'annonce qu'au milieu de l'année 1930 par la diminution des chiffres de production et la croissance du chômage. Très vite, le port d'Anvers ressentit le changement de conjoncture. Ce n'est pas par hasard que la *Volksgazet* et son directeur C. Huysmans (également député d'Anvers) réagirent presque les premiers et réclamèrent, dès février 1930, des mesures gouvernementales destinées "à arrondir les angles de cette période de crise imminente"\* (62). En général, les milieux socialistes belges ne paraissaient guère troublés par les premiers effets de la dépression. La presse socialiste, surtout celle de langue française, manquait à coup sûr d'articles soucieux de donner une analyse éclairante à propos de la situation économique et capables de fixer l'attention du public sur l'ensemble des tendances dominantes. Les rares articles consacrés spécifiquement aux difficultés de plus en plus proches n'étaient que des données de fait, sans aucune cohésion, et inspiraient surtout l'opinion que les événements économiques, aussi insaisissables que les phénomènes naturels, étaient du domaine d'une science mystérieuse et alchimique (63). Les journalistes so-

(60) En ce qui concerne le POB et la question linguistique, voir : M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, p. 276; A.W. WILLEMSSEN, *Het Vlaams-Nationalisme. De Geschiedenis van de jaren 1914-1940*, Utrecht, 1969, p. 251 et suiv.; H.J. ELIAS, *Vijftienvintig Jaar Vlaamse Beweging. 1914-1939*, t. III, Antwerpen, 1969, p. 28 et suiv.; L. WILS, "Bormsverkiezing en Compromis des Belges", *Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis — Revue Belge d'histoire Contemporaine*, 1973, no. 3-4, pp. 265-330. Ce dernier auteur considère e.a. à tort que le POB perdit les élections de 1929 à cause du "Compromis". (61) POB, *Conseil Général, Compte Rendu du XXXVIIe Congrès du POB, tenu le 9 novembre 1930 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, Bruxelles, 1931, p. 14 et p. 27.

(62) *Volksgazet*, 14 février 1930, p. 3.

\* "... teneinde de scherpe hoeken van deze nakende krisisperiode wat af te ronden".

(63) Voir *Le Peuple*, 29 décembre 1929, p. 1 et p. 4; 30 décembre 1929, p. 1; et 22 mars 1930, p. 1.

cialistes n'étaient pas du tout familiers de l'information économique et ils paraissaient peu convaincus de l'utilité des analyses et des prévisions économiques dans l'éventuelle intervention politique — qu'elle ait ou non un caractère socialiste ouvertement déclaré —. Les mandataires socialistes n'utilisaient, eux aussi, qu'une terminologie vague et indécise. Ainsi, en mars 1930, J. Delvigne (député de Liège, directeur de *La Wallonie* et responsable syndical) considérait qu' "une fois de plus, nous sommes le jouet de forces aveugles" et ajoutait qu' "on n'oublie pas que ceux qui tiennent en mains l'économie disposent du sort de tous (...) ils ont prétendu traiter la classe ouvrière en classe mineure, et se sont prévalu de ce qu'ils agissaient pour le bien commun. C'est maintenant surtout qu'il importe de le montrer. Que vont faire nos maîtres en face de la détresse qui menace les travailleurs ?" (64).

La manifestation du 1er mai 1930, organisée par le POB, était encore placée sous le signe des revendications apparues au cours de la période de prospérité économique et pendant les élections de 1929, c'est-à-dire les congés payés, le développement des assurances sociales et l'augmentation des pensions. Lorsque le gouvernement annula en grande partie, vers la fin mai 1930, la "supertaxe" votée quatre ans plus tôt et accorda d'importantes diminutions d'impôt pour les revenus élevés, tandis que les exonérations pour les revenus faibles n'étaient pas appliquées et que la fraude fiscale s'en trouvait favorisée, une violente indignation s'empara du POB (65). Cette diminution des impositions fiscales montrait qu'il n'entrait pas dans les intentions de la coalition catholique-libérale de développer la législation sociale. Elle témoignait d'une certaine négligence au moment où, déjà, les rentrées fiscales diminuaient et laissaient présager un déficit budgétaire. Au moment même, cette situation ne fut pas remarquée par le POB et ce n'est que plus tard que ce Parti adressa maintes fois au gouvernement des critiques à ce propos.

Les vacances d'été et la célébration du centième anniversaire de l'indépendance belge créèrent — au niveau parlementaire — une période de repos, tandis qu'une prise de position relative à la dépression économique naissante tardait à venir du côté des socialistes. Il existait, par ailleurs, dans le Parti des opinions divergentes sur l'évolution et l'importance de cette dépression. Alors qu'A. Wauters (direc-

(64) IDEM, 21 mars 1930, p. 5.

(65) *Vooruit*, 24 mai 1930, p. 1.

teur du journal *Le Peuple*) considérait, vers la fin juin, que la situation ne justifiait pas le pessimisme — puisque, selon lui et d'après les autorités officielles, le ralentissement de l'activité économique ne serait que passager —, le journal *Vooruit* écrivait : “Wij beleven een economische crisis zonder weerga. (...) De ware toestand is dat de koopkracht, de welstand der volksmassa's niet in verhouding is gebracht met de rationalisaties of vergroote voortbrengingsmogelijkheden. De loonen zijn niet voldoende (...) de koopkracht der volksmassa's is te gering” \*(66). Cette opinion sur la cause de la crise économique traduit la théorie de la sous-consommation défendue par les auteurs socialistes classiques (e.a. K. Kautsky, R. Luxembourg) (67) mais on remarquera que cette analyse ne dépassait pas le niveau de la simple citation. Elle n'était pas assortie d'une réflexion capable d'indiquer une ligne politique générale à suivre par les organisations de travailleurs (et surtout par le mouvement syndical) au cours de l'évolution future de cette dépression. Dans un certain sens, nous pouvons déjà interpréter l'attitude socialiste vis-à-vis de la crise : elle ne cherchera pas une alternative et se limitera à une conception et à une action défensive à basse échelle.

L'offensive patronale, déjà entamée dans les faits, contre les salaires fut — dans une large mesure — l'objet du Congrès de la Commission Syndicale, tenu au début d'août 1930. Tandis que certains proclamaient la nécessité d'une énergique opposition contre toute diminution salariale, d'autres congressistes croyaient que les conventions collectives de travail suffisaient à la défense des travailleurs. La

(66) IDEM, 5 juillet 1930, p. 1. A. Delattre (député de Mons et secrétaire national de la Centrale des Mineurs) rejoignit l'opinion du *Vooruit*. Voir *Le Peuple*, 25 juin 1930, p. 1; 9 juillet 1930, p. 1.

\*“Nous traversons une crise économique sans retour (...) La situation véritable est que le pouvoir d'achat, le bien-être du peuple ne sont pas en relation adéquate avec les rationalisations et les possibilités accrues de production. Les salaires sont insuffisants (...) le pouvoir d'achat du peuple est trop faible”.

(67) Sur la théorie de la sous-consommation, voir E. MANDEL, *Traité d'Économie Marxiste*, t. 3, Paris, 1962, p. 32 et suiv. La théorie de la sous-consommation est insuffisante parce qu'elle privilégie une seule contradiction fondamentale du mode de production capitaliste et isole cette contradiction des autres caractéristiques du système. Keynes lui-même appartient, en fait, à l'école des représentants non-marxistes de la théorie de la sous-consommation. Il semble donc bien que la prétendue “révolution keynesienne” n'est pas aussi originale qu'on le dit généralement.

résolution finale du Congrès, où les débats concernèrent surtout la menace du chômage, réclamait du gouvernement des crédits supplémentaires pour le Fonds National de Crise (les crédits inscrits au budget de 1930 avaient été diminués de 20 à 10 millions de francs) et une loi sur la participation obligatoire des communes à ce Fonds. Elle insistait sur la nécessité de mesures préparatoires en vue de l'achèvement de travaux publics et demandait un contrôle sur l'embauche de travailleurs étrangers et la stricte application de la journée des huit heures. Etant donné la rationalisation croissante du travail et la menace du chômage, le Congrès se prononça pour l'introduction de la semaine de 44 heures (68). Cependant, cette assemblée ne prêta aucune attention au lancement de ces idées ni à l'énergie qu'il fallait y consacrer, de sorte que ce Congrès assez terne ne créa pas l'impression que le mouvement syndical allait s'armer vraiment pour combattre la dépression avec efficacité.

Après ce Congrès, la presse socialiste publia quelques articles annonçant une attitude prudente pour le mouvement syndical. Par exemple, J. Dejardin (député de Liège et président de la Centrale des Mineurs) donnait à entendre que "la classe ouvrière doit donc se préparer à traverser une période très difficile où elle devra subir des réductions de salaires. (...) Le mot d'ordre pour les travailleurs doit donc être prudence, réflexion et renforcement de l'organisation syndicale. Surtout ne pas oublier qu'en temps de crise les grèves et les mouvements spontanés surtout sont plus dangereux pour la classe ouvrière que pour la classe capitaliste" (69). Ces plaidoyers en faveur d'une certaine circonspection n'apportaient pas, dans le concret, les nécessaires éclaircissements et ils se signalaient surtout par leur intonation lénifiante.

A première vue, ces appels à la prudence répondaient bien plus aux conceptions "réalistes", partagées depuis la première guerre mondiale par la direction syndicale, qu'à d'autres considérations en rapport avec la situation du moment. Pour sa part, L. Delsinne (directeur de l'Ecole Ouvrière Supérieure) confiait au *Peuple* l'idée que la manoeuvre patronale visant à esquiver la dépression par la diminu-

(68) Syndikale Commissie van België, *XXVIIe Syndikaal Kongres gehouden op 2, 3 en 4 Augustus 1930 in het Volkshuis te Brussel. Stenografisch Verslag*, Brussel, 1930, *passim*.

(69) *Journal de Charleroi*, 26 août 1930, p. 1; de même, C. HUYSMANS dans *Volksgazet*, 14 août 1930, p. 1.

tion des salaires se révélait aussi inacceptable et inefficace que la tactique défendue par certains syndicalistes, s'imaginant résoudre la crise par l'augmentation des salaires. La première méthode mènerait à une aggravation de la crise et la seconde serait — selon lui — irréaliste dans le cas d'un pays produisant, en grande partie, pour l'exportation. Par conséquent, il estimait qu'une augmentation des salaires ne produirait pas une croissance des débouchés et il concluait : "... il est vain de compter sur une modification générale des salaires dans un sens ou dans l'autre pour atténuer ou raccourcir la crise. Une fois que celle-ci est déclenchée, son dénouement dépend de facteurs complexes, lointains aussi bien que proches, sur lesquels personne ne peut se targuer de pouvoir agir avec efficacité" (70). Une pareille déclaration d'impuissance, au moment où se dessinait clairement le début de la crise, ne pouvait encourager une éventuelle intervention du POB. La presse socialiste semblait ne pas vouloir anticiper sur la future gestion gouvernementale. En général, elle se montrait plus attentive aux menaces sociales et politiques, encore imprécises, touchant le mouvement socialiste. Elle insistait sur le devoir de "ne pas pécher contre le premier commandement d'un mouvement ouvrier réfléchi, c'est-à-dire contre la discipline"\* (71). Ainsi, par exemple, J. Dejardin lançait cette mise en garde : "Des nouvelles diminutions de salaires peuvent amener la grève, laquelle peut engendrer des troubles, lesquels peuvent conduire à la révolution. Que l'on y prenne garde, car je ne crois pas que la Belgique, économiquement parlant, puisse gagner quelque chose en poussant la classe ouvrière à sortir de l'état actuel et à employer les méthodes violentes" (72).

La première réaction officielle du POB au sujet de la dépression illustre bien son attitude, vu qu'il s'agit d'une prise de position concernant un problème échappant presque entièrement au Parti, c'est-à-dire le protectionnisme. Les pays européens réagirent aux difficultés économiques croissantes par l'introduction de mesures protectionnistes et, de divers côtés, on réclamait le renforcement de cette politique. Deux grandes figures du POB déclarèrent également ne pas être hostiles à une éventuelle politique de contingentement mais

(70) *Le Peuple*, 5 septembre 1930, p. 1.

(71) *Vooruit*, 2 novembre 1930, p. 1.

\*"Niet te zondigen tegen het eerste gebod van een verstandige arbeidersbeweging, nl. de tucht".

(72) *Journal de Charleroi*, 30 octobre 1930, p. 1.

s'exprimèrent contre une guerre des tarifs douaniers (73). Pareilles déclarations risquaient de compromettre le principe de liberté commerciale, inclus au programme du Parti. Le 22 octobre 1930, le Conseil Général du POB mit ce problème à son ordre du jour et élaborait une résolution laconique, mettant en garde contre les illusions protectionnistes et confiant au Bureau la mission d'examiner la situation des secteurs industriels menacés (74). Cette résolution constituait le premier acte exprimant le souci du POB au sujet des conséquences de la crise. Sa signification politique n'en restait pas moins infime et passive, car le rôle d'opposition dévolu au POB ne lui permettait pas d'exercer une influence sur la politique commerciale belge. Au demeurant, la Belgique n'avait presque aucun pouvoir d'initiative en ce domaine.

Le Congrès du Parti, réuni le 9 novembre 1930 à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire, n'eut guère d'importance. Il consista essentiellement en un simple échange d'idées sur deux sujets : le péril d'une nouvelle guerre et la crise économique (75). Aucun rapport ne fut rédigé sur ces points. Il n'entraînait pas dans les intentions du Congrès de prendre une décision à ce sujet.

La dépression envenima les relations internationales. Le régime des réparations de guerre et de la dette de guerre vacillait et les tentatives de désarmement perdaient de plus en plus de crédibilité. En Allemagne, aux élections de septembre 1930, le NSDAP connut son premier succès électoral et passa de 12 à 107 sièges au Reichstag. Dans la voie de la politique étrangère française, le gouvernement belge jugeait nécessaire de dresser une ligne de fortifications à l'est du territoire. En réaction à ces plans, le Congrès du POB réaffirma sa position de principe pour un désarmement général et simultané et prit la résolution de s'opposer à toute augmentation des dépenses militaires. Le courant anti-militariste que le Parti lui-même avait réveillé, en 1928, dans ses propres rangs, par son action pour le service militaire de 6 mois et contre les projets militaires du gouvernement Jas-

(73) C. HUYSMANS dans *Volksgazet*, 15 juillet 1930, p. 1; A. DELATTRE dans *Le Peuple*, 17 octobre 1930, p. 1.

(74) *Le Peuple*, 23 octobre 1929, p. 3.

(75) Le Congrès de juillet 1929 du POB avait décidé qu'à l'avenir un Congrès serait réuni chaque année à l'ouverture de la session parlementaire, afin de discuter de la situation politique et de l'intervention du Parti sur la scène parlementaire. En plus de cette mesure, renforçant le caractère parlementaire du Parti, on décida de tenir tous les deux ans, vers Pâques, un Congrès administratif.

par de l'époque, ne gagna pas ce Congrès car le problème de la défense nationale stricto sensu n'y fut pas mis à l'ordre du jour (76). La montée des périls en Allemagne renforçait en réalité le camp des partisans de la défense nationale. Certains orateurs au Congrès identifiaient déjà le danger de guerre avec la menace du fascisme et invoquaient l'effacement des prises de positions hostiles à la défense nationale en cas de lutte défensive contre le fascisme. Il est assez intéressant de noter la définition sommaire du fascisme, esquissée par A. Wauters : "(...) le fascisme représente un état d'équilibre instable entre le capitalisme déconcerté, désorienté, affaibli devant les insolubles contradictions qui le travaillent, et le socialisme qui fait d'évidents progrès, mais qui n'a peut-être pas assez confiance dans ses destinées. Le fascisme, c'est également la traduction sur le plan politique de la tendance au monopole sur le plan économique. La bourgeoisie veut (...) s'assurer aussi un contrôle sans partage de la puissance politique" (77).

Cette définition qui aura cours dans les milieux sociaux-démocrates, donnait du fascisme l'image d'une situation d'équilibre incertain entre deux tendances en sens contraire : d'une part, un affaiblissement inévitable du capitalisme et, d'autre part, une poussée corrélative du socialisme. Cette analyse, associée à une conception évolutionniste implicite de la crise économique et du fascisme, était assez périlleuse : en considérant exclusivement le fascisme comme l'expression d'un capitalisme affaibli, et non en tant que situation de crise politique spécifique, on l'assimilait à une stratégie défensive du capital et à un phénomène de faiblesse de la bourgeoisie.

(76) La Fédération anversoise, dont les sentiments étaient fort anti-militaristes, déclara pour cette raison qu'elle donnerait des explications sur son opinion au cours du prochain Congrès, chargé de la revision du programme du Parti. Mais, P.H. Spaak barra la route des anti-militaristes dans le déroulement de ce Congrès par certaines (et inexactes) allégations au sujet de la presse socialiste. Immédiatement, il se mit à dos quelques figures du POB (surtout A. Wauters et L. de Brouckère). Il convient d'ajouter l'absence d'E. Vanderveelde et de C. Huysmans. POB, *Conseil Général, Compte Rendu du XXXXIIIe Congrès du POB tenu le 9 novembre 1930 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, Bruxelles, 1931, p. 15 et p. 30. Cf. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, p. 292 et suiv.  
(77) POB, *op.cit.*, p. 32.

Une trop grande attention portée au rapport liant le fascisme aux contradictions du capitalisme obturait presque entièrement l'essai d'analyse de l'évolution de la lutte des classes. Conçue comme une démonstration incisive de la menace fasciste, cette définition mariait, d'une façon contradictoire, une sous-estimation du péril réel et une incompréhension du rôle exact du fascisme. Mais, le Congrès de novembre s'estima satisfait de cette démonstration déjà élaborée et introduite de l'extérieur. Plus tard, le POB s'en tiendra encore à des raisonnements peu fondés et ne contribuera pas à une ébauche d'analyse, plus solide, du fascisme. L. de Brouckère intervint au cours du Congrès pour recommander — face à la menace du fascisme — une action du Parti encore plus orientée vers la consolidation des institutions parlementaires et constitutionnelles. "Mais n'oublions pas — ajoutait-il — de défendre le parlementarisme, aussi, contre nos propres impatiences. La dignité de notre action parlementaire sera notre sauvegarde" (78).

Au Congrès, le problème de la grande dépression occupa peu de place dans les débats. L. de Brouckère estimait que le groupe parlementaire du POB devait exprimer des propositions originales face aux remèdes préférés de la bourgeoisie. Il pensait que des propositions "constructives" du Parti pourraient, via certains compromis parlementaires, porter leurs fruits. A. Wauters disait : "Il semble qu'on est en présence d'une crise fondamentale, organique du régime, crise dont, au surplus, les épisodes se dérouleront sur un temps plus ou moins étendu". En accord avec P.H. Spaak, il croyait le moment venu de déclencher une "campagne d'agitation". "Jamais occasion plus belle ne nous fut donnée d'appuyer sur des faits, apportant d'éclatantes confirmations à nos théories, la démonstration de nos principes qui restent toujours vrais". Enfin, la résolution finale, se référant à celle du Congrès d'août de la Commission Syndicale, réclama une intervention efficace et d'envergure de l'Etat en faveur des victimes de la crise et mit l'accent sur le vote d'une loi élargissant les assurances sociales (79). Au défi lancé par la crise économique, ce médiocre Congrès n'annonça aucune réplique originale de la part du POB. Il refléta l'indétermination d'un Parti, suivant avec prudence et passivité le cours incertain des événements.

Au même moment, le POB ne se départit pas de cette attitude à

(78) Ibidem, p. 22.

(79) Ibidem, pp. 31-34.

l'occasion de la deuxième "fausse sortie" du gouvernement Jaspar (11-14 novembre 1930). La discorde parmi les partenaires gouvernementaux au sujet de la réglementation linguistique dans l'enseignement en arriva jusqu'à la démission — suivant l'exemple de P. Hyman — de tous les ministres libéraux. La démission gouvernementale, transmise par le premier ministre, fut refusée par le Roi et on annonça officiellement, peu après, la continuation du gouvernement (80). Le *Vooruit* remarquait à propos de cette crise gouvernementale : "De socialistische oppositie kan gerust verklaren dat zij daar voor niets tussen is. Zij heeft loyaal aan de regering haar werk laten verrichten. Dat volstond : wij wisten dat het ministerie wel zelf voor de rest zou zorgen"\*(81). La direction du POB ne donna, à cette occasion, aucune précision sur un éventuel changement de sa position : celle d'un spectateur passif observant un gouvernement qui "en ces moments critiques, ajoutait son inactivité au chômage des victimes de la crise"\*\*(82).

Les commentaires de la presse socialiste se contentaient de noter la poursuite du cabinet-Jaspar, éclopé et ne justifiant son existence que par l'unanimité des sentiments anti-socialistes des partenaires gouvernementaux. Ces journaux réitéraient également la déclaration du POB, selon laquelle ce parti n'envisagerait de participer au gouvernement qu'après de nouvelles élections. Ces élections anticipées ne dépendraient pas de l'opposition du POB lui-même — là-dessus, aucune précision n'était apportée — car elles proviendraient de la faiblesse du gouvernement et de la discorde des partis au pouvoir.

Pendant ce temps-là, les articles consacrés à la crise économique par la presse socialiste laissaient apparaître une crainte envahissante quant au pronostic des difficultés futures que le Parti allait devoir affronter. L' "économisme" (ou la simple analyse "économiste") qui transparait dans ces articles est fort frappant. Cette approche "économiste" du problème croyait épuiser l'analyse de la

(80) C.H. HOJER, *Le régime parlementaire en Belgique de 1918 à 1940*, Upsala-Stockholm, 1946, p. 193 et suiv.; H.J. ELIAS, *op.cit.*, p. 35 et suiv.

(81) *Vooruit*, 19 novembre 1930, p. 1.

\*"L'opposition socialiste peut dire, sans mauvaise conscience, qu'elle n'y est pour rien. Elle a loyalement laissé au gouvernement le loisir de faire son oeuvre. Cela suffisait : nous savions bien que le ministère s'occuperait lui-même du reste".

(82) *Ibidem*, 9 novembre 1930, p.1.

\*\*"(...) tegenover de toenemende crisis haar werkloosheid voegt bij die van de slachtoffers".

dépression par quelques maximes, souvent tautologiques (83). Une pareille "analyse" n'était pas de nature à engager l'action d'un parti ouvrier contre la crise, car elle sous-estimait le rôle de la lutte des classes ou laissait planer le plus grand silence sur la situation concrète de cette lutte. Elle accordait trop d'importance aux forces productives au détriment des rapports de production et s'associait à une conception mécaniste du processus de production. L'importance du rôle de la lutte des classes était fortement dévaluée par l'opération d'isolement du processus de production à l'égard des rapports de production et de l'ensemble de la formation sociale. Le sentiment d'impuissance face à la crise découlait, sans aucun doute, de la vision économiste qui présidait à l'examen de la dépression. La possibilité d'une action dans le cadre de la lutte des classes n'y gagnait pas en clarté. Au contraire, cette analyse encourageait les attitudes faibles et de pure défensive.

Cet "économisme" pouvait même privilégier à l'excès la rationalisation et la mécanisation, leur conférer valeur absolue et responsabilité dans l'origine de la dépression. La réaction contre la rationalisation de la production, prologue de la dépression, connut l'audience et les faveurs du public ouvrier et même de certains responsables syndicaux. On pourrait même comparer ce phénomène à une répétition de l'ancienne protestation spontanée des travailleurs contre le machinisme. Cette réaction pouvait être si intense que le secrétaire général de la Commission Syndicale, C. Mertens (sénateur socialiste coopté), n'hésitait pas à écrire que "le chômage actuel... n'est pas dû, en grande partie, aux crises économiques"\*(84). Cet auteur considérait que le processus de rationalisation avait créé un chômage permanent. En plus de l'assistance aux chômeurs, il proposait, pour le mo-

(83) Ainsi, par exemple, A. Delattre écrivait : "La véritable cause de la dépression économique se trouve sans contredit dans le déséquilibre de la production et de la consommation. Chaque pays a développé le machinisme dans des proportions considérables, on a rationalisé dans tous les domaines pour augmenter la production, diminuer les prix de revient et faire la concurrence, mais, à la fin du compte, on se trouve dans cette situation de n'avoir pas l'emploi des produits". *Le Peuple*, 2 novembre 1930, p.1.

(84) *Vooruit*, 23 novembre 1930, p. 1.

\*"dat de huidige werkloosheid (...) voor het grootste deel niet het gevolg is van de ekonomische krisissen".

ment, un remède “profond”, c’est-à-dire une diminution des heures de travail. A. Dewinne, qui n’avait aucune solution, escamotait l’impuissance face à la crise par cette constatation : “à une crise internationale, il faut des remèdes internationaux” (85).

Pendant l’hiver 1930-1931, on connut une forte augmentation du chômage et il ne fit plus aucun doute que le naufrage économique allait suivre en Belgique. *Le Peuple* en tira la conclusion suivante : “nous sommes en présence d’une crise de nature spéciale : d’une crise qui pourrait bien être une crise organique du régime capitaliste” (86). L. Delsinne apporta quelques éclaircissements sur la signification de cette formule consacrée. “Nous serions ainsi — écrivait-il — ramenés au matérialisme historique sous sa forme la plus absolue : le capitalisme se détruirait de lui-même”. Mais, il ne manquait pas d’ajouter : “il serait sans doute bien dangereux d’attendre placidement ce dénouement, d’autant plus que les ouvriers pourraient en pâtir également. Mais si nous l’avons évoqué, c’est pour montrer que toute étude des faits économiques et sociaux contemporains amène de l’eau au moulin socialiste” (87). Ce jeu de l’esprit sous forme introspective, mais dépourvu d’enthousiasme, laissait apparaître un mélange de conviction personnelle et d’incertitude, mais tout le monde ne partageait pas cette opinion au sein du POB. Dans le *Vooruit*, G. Balthazar écrivait, au contraire, que cette crise ne serait pas la dernière. Les catholiques et les libéraux n’apportaient aucun remède à la crise. A propos de la solution socialiste (propriété collective des moyens de production), il écrivait : “Met hetzelfde egoïsme waarmee (onze tegenstrevers) de crisis uitlokken, weigeren zij den eenigen mogelijken uitweg te aanvaarden”\*(88).

Deux opinions étaient donc en présence. La première ne tenait compte que d’une crise cyclique, inhérente au capitalisme, et ne voyait là qu’un caprice du hasard ou un phénomène dicté par d’insaisissables lois économiques. La seconde apercevait dans ces circonstances le seuil d’une crise du système, qui pourrait aller jusqu’à l’auto-destruction du capitalisme, rongé par ses propres contradic-

(85) *Le Peuple*, 20 novembre 1930, p. 1.

(86) *Ibidem*, 14 décembre 1930, p. 1.

(87) *Ibidem*, 26 décembre 1930, p. 1.

(88) *Vooruit*, 18 janvier 1931, p. 1.

\*“Avec le même égoïsme par lequel nos adversaires provoquent la crise, ils refusent d’accepter la seule solution possible”.

tions. Mais, dans aucun cas, on ne trouvait de directives quant à l'attitude à suivre par le POB.

A ce sujet, un coin du voile fut levé le 21 janvier 1931. A l'occasion d'une interpellation au ministre de l'Industrie, du Travail et de la Prévoyance Sociale, plusieurs députés socialistes présentèrent une motion qui énumérait quelques mesures minimales, destinées à adoucir les conséquences du chômage.

La réalisation de grands travaux publics venait en tête. On réclamait ensuite, en vue de la construction d'écoles et d'habitations à bon marché, des subsides financiers du gouvernement aux provinces et aux communes. L'assistance aux chômeurs devait être améliorée et étendue. La situation financière des organisations syndicales — cheville ouvrière du régime des allocations de chômage — réclamait un renforcement par l'intervention accrue de l'Etat dans les frais administratifs des caisses de chômage et par des subsides suffisants à accorder par des fonds gouvernementaux, ce qui devait garantir une distribution rapide des indemnités. La motion exigeait ensuite la création d'une commission paritaire nationale (composée de délégués patronaux et ouvriers) chargée du contrôle de l'immigration de travailleurs étrangers et plaidait énergiquement pour une stricte application de la loi des 8 heures (89). Cette motion socialiste fut éclipsée à cause du vote de la motion gouvernementale (par 86 voix contre 65) qui ne prévoyait aucune politique pour combattre la dépression. Il convient de noter que l'opposition socialiste ne tira pas parti de cette interpellation pour mettre le gouvernement en garde contre une politique déflationniste (déjà prise en considération) désastreuse sur le plan social. Les socialistes se contentèrent d'en appeler à la bonne volonté de la coalition catholique-libérale afin qu'elle tienne compte des suggestions socialistes qui "sont en parfait accord avec l'intérêt national bien compris"\* (90).

Cette motion socialiste n'allait pas au fond des choses. L'avis, peu original, exprimé sur la nécessité de travaux publics n'était pas accompagné de l'indication des moyens financiers à consacrer à cette

(89) *Annales Parlementaires. Chambre*, 21 janvier 1931, p. 450.

(90) *Vooruit*, 23 janvier 1931, p. 1. Du côté socialiste, ces mêmes propositions ne suscitaient ni confiance, ni enthousiasme démesurés. C'est ainsi que *Le Peuple* (21 janvier 1931, p. 1) écrivait : "Nous ne savons pas encore ce que pense le gouvernement de ces remèdes, ou s'il en proposera d'autres plus opérants".

\*"volledig in overeenstemming zijn met het goed begrepen nationaal belang".

tâche. Les autres mesures préconisées ne pouvaient apporter qu'une très faible diminution du chômage. Le point capital de cette motion se trouvait dans l'insistance mise à réclamer une amélioration et une extension du système d'assurance-chômage. Cette préoccupation, toujours présente chez la direction du POB, traduisait le sentiment des socialistes qui voulaient défendre les victimes de la crise, les chômeurs, dans le cadre d'un régime d'assurance sociale, subsidié par l'Etat. Ce régime-là (particulièrement à cette époque) garantissait le maintien du nombre d'adhérents, donc l'existence des organisations syndicales (91).

Bien que la crise n'en fût encore qu'à ses débuts et que son intensité réduite eût pu excuser la compréhension insuffisante de sa portée réelle, cette proposition parlementaire donnait bien l'image de l'attitude que le POB s'obstinera à suivre dans le cours ultérieur de la crise. Elle attendait du Parlement une lutte contre le chômage au moyen d'une série limitée de mesures et illustrait la vocation strictement parlementaire du combat du POB. L'importance accordée, dans cette proposition parlementaire, à la défense des chômeurs donnait une idée de l'orientation défensive adoptée par le POB. On n'apercevait pratiquement pas d'autres solutions. Les mesures proposées, les remèdes superficiels laissaient présager les futures interventions, vouées à amoindrir les effets de la crise et consacrant l'impuissance du mouvement ouvrier. Enfin, par le manque d'intérêt manifesté à l'égard de sa propre motion, le POB en avouait la portée très limitée.

Peu à peu, il apparut que la majorité des dirigeants se résignait à l'impuissance du Parti. On en arriva même à la conclusion prématurée que rien (ou presque rien) ne pouvait être entrepris contre le chômage. Il fallait donc s'occuper, avant tout, des victimes de la situation. L'argumentation de cette politique était fournie par l'idée qu'en face d'une crise internationale, rien ne pouvait être fait dans un cadre na-

(91) *Le Peuple* (idem) mentionnait le fait que la motion avait été rédigée en accord avec la Commission Syndicale. Elle était signée notamment par deux "parlementaires syndicalistes" : J. Dejardin, député de Liège et président de la Centrale régionale des Mineurs, et E. Van Walleghem, député de Charleroi et président de la Centrale des Métallurgistes.

tional (92). Un autre argument, en apparence plausible et à l'allure dynamique, voulait que la crise ne pouvait être résolue que par un ordre social nouveau et socialiste. Mais, dans les circonstances du moment, cette hypothèse était aussitôt exclue. "Le salut — écrivait A. Wauters — n'est que dans la transformation radicale du système de production et d'échange. (...) Les considérations qui précèdent n'ont certes point le mérite de l'originalité, Ce ne sont point des révélations. Elles ne constituent qu'un modeste rappel à des principes que l'ardeur de la lutte quotidienne obscurcit parfois aux yeux des combattants" (93). Un pareil rappel aux principes ne pouvait contrebalancer l'option tranquillisante adoptée par de nombreux dirigeants socialistes. Il est vrai qu'au même moment la presse du parti annonçait une éventuelle manifestation de la classe ouvrière — il n'était pas question du POB ! — excédée par l'attitude du patronat et du gouvernement. Mais, sous cette annonce menaçante, perçait — presque sans équivoque — la bonne volonté du POB. Ce procédé fut illustré par ces phrases de J. Dejardin : "Pour notre part, nous croyons que le progrès est infini et nous regretterions beaucoup que les dirigeants et les économistes ne le comprennent pas ce qui forcerait la classe ouvrière et le monde du travail à avoir recours à la force brutale pour améliorer les conditions d'existence. (...) Il faut choisir entre la raison et la force. Nous croyons cependant devoir ajouter que, s'il le fallait, la classe ouvrière ne reculerait pas devant le second moyen à défaut de voir triompher le premier. Résumons-nous : c'est une question d'évolution ou de révolution. A la bourgeoisie de choisir !" (94).

La diminution de 6% des salaires des fonctionnaires, décidée en mars 1931 par le gouvernement Jaspar, ne suscita pas de réactions

(92) C'est ainsi qu'A. Dewinne écrivait dans *Le Peuple* du 12 février 1931 (p. 1) : "La vérité est que, s'il existe quelques moyens, non pour résoudre la crise de chômage, mais pour en atténuer les douloureux effets dans le cadre national, les remèdes vraiment efficaces ne sauraient être trouvés que dans des ententes entre producteurs de chaque pays d'abord et des autres pays ensuite, dans une économie contrôlée et dirigée".

(93) *Le Peuple*, 18 février 1931, p. 1. Il convient de noter l'opinion du sénateur socialiste L. Ohn (Verviers) qui croyait que le Parti, face à cette crise, ne devait pas intervenir : "(...) là n'est pas la tâche que nous devons résoudre. Nous ne devons pas faire figure d'économistes. Nous devons simplement acter les faits". *Le Travail*, 3 mars 1931, p. 1.

(94) *Le Peuple*, 21 avril 1931, p. 1.

énergiques, ni de violentes critiques. Ces attitudes illustrent la passivité dans laquelle le POB se cantonnera. La diminution salariale dans la fonction publique correspondait à la baisse des prix de détail mais elle visait surtout à réduire le déficit budgétaire. Afin d'obtenir sans encombre le vote de cette décision par la Chambre, le gouvernement posa la question de confiance. Il obtint la confiance par 96 voix contre 77 (POB et 3 libéraux) et 3 abstentions. Le désarroi de la majorité gouvernementale, qui apparut à cette occasion, démontrait la baisse d'autorité du gouvernement Jaspar. Le POB considérait cette décision gouvernementale comme l'équivalent des diminutions salariales déjà appliquées dans les entreprises mais ce parti ne semblait pas comprendre que cette première mesure concrète entamait une politique de déflation, jugée salvatrice par le gouvernement. Par conséquent, les protestations socialistes dirigées surtout vers les démocrates-chrétiens étaient inopérantes et mésestimaient l'orientation future de la politique gouvernementale (95).

## **2.2. Des discussions relatives à la revision du programme troublent l'atmosphère dans le Parti**

Pendant les premiers mois de 1931, le POB consacra son attention à la revision prochaine du programme du Parti. A cette occasion, les préoccupations se concentrèrent surtout sur le problème de la défense nationale. Au début des années '30, la détente internationale obtenue par les traités de Locarno et la renommée prestigieuse de la SDN étaient manifestement amoindries. Les prévisions, de plus en plus pessimistes, au sujet du désarmement et la lente montée du danger de guerre provoquaient de sérieux soucis dans les milieux socialistes. Ces préoccupations provenaient aussi du fait de l'opposition croissante au sein du Parti, insatisfaite des positions officielles du POB. La position officielle acceptait le principe de la défense nationale mais autorisait, en certaines occasions, la propagation d'idées pacifistes et anti-militaristes. Deux courants s'opposèrent de plus en

(95) *Le Peuple*, 19 mars 1931, p. 1; 20 mars 1931, p. 1; *Vooruit*, 19 mars 1931, p.1.

plus à cette attitude : d'une part, les Jeunes Gardes, actifs dans certaines Fédérations wallonnes et un petit groupe de jeunes, dirigés par P.H. Spaak dans la Fédération bruxelloise; d'autre part, le mouvement anti-militariste de plus en plus affiché dans la Fédération anversoise. L'activité des Jeunes Gardes, presque éteinte vers la fin des années '20, connut un retour de flamme à partir de 1930, grâce à la propagande anti-militariste. Ce mouvement s'amplifia et déboucha progressivement sur la critique de la politique du POB. Si cette critique se limitait encore dans les années 1930-1932 aux positions adoptées en matière de défense nationale, elle conquiert rapidement du terrain. A partir de 1933-1934, les Jeunes Gardes aux effectifs de plus en plus nombreux agitèrent les Fédérations francophones du POB par leurs actions anti-militaristes radicales et leurs protestations contre le réformisme du Parti (96). L'extrême faiblesse du courant de gauche au sein du Parti se révélait dans ses critiques (pourtant fort prudentes) exprimées dans les années 1930-1932. La critique exprimée concernait, quasi-exclusivement, le problème de la défense nationale, ce qui n'était pas sans rapport avec la transformation du POB en parti national. Démuni de réponse à la passivité du Parti à l'égard de la dépression, ce courant de gauche sans vitalité se voua à l'action anti-militariste. Au moment de la revision du programme, l'anti-militarisme de la Fédération anversoise du POB avait beaucoup plus de poids : l'anti-militarisme flamand connut un nouvel essor par la création de la Ligue Anti-Guerre (97).

Dès le Congrès de novembre 1930, il était clair qu'on n'obtiendrait pas l'unanimité sur les chapitres concernant le désarmement et la paix. C'est pourquoi, divers articles de la presse socialiste tentèrent de persuader les adversaires du principe de la défense nationale du non-sens de leur attitude. A. Dewinne affirmait hautement qu' "un parti gouvernemental" comme le POB ne pouvait

(96) L'évolution des effectifs des Jeunes Gardes reflète le développement de leurs activités : 5.000 en 1929; 7.800 en 1930; 9.400 en 1931; 14.000 en 1932; 25.000 en 1933 et 25.400 en 1934. A partir de 1935, le nombre de membres commença à péricliter. G. DEJARDIN, "Le Jeunesse Socialiste", PSB, *Les Fastes du Parti*, Bruxelles, 1960, pp. 303-311. A propos des Jeunes Gardes dans la Fédération du Borinage, voir J. PUISSANT, *op.cit.*, pp. 652-658.

(97) A propos de la Ligue Anti-Guerre, importante au moment du "planisme", et la revue "Menschen", voir M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, pp. 293-296.

plus se permettre de pareilles extravagances (98). Dans les pages de la *Volksgazet*, C. Huysmans prenait ses distances à l'égard de ses camarades locaux. Il comparait la proposition de désarmement unilatéral à un retour à la position d'Hervé en 1907 — une “luxus-politiek”, selon lui — (99). Le président E. Vandervelde affirmait qu'un changement de position du Parti ne serait jamais accepté par les travailleurs. Dans un pays tel que la Belgique, les libertés et les droits conquis de haute lutte par les travailleurs seraient aussi défendus par la classe ouvrière. Le POB gagnerait plutôt à mener une lutte contre le danger de guerre, pour un désarmement simultané et contrôlé et, enfin, pour l'organisation de la défense de la démocratie contre la menace fasciste. Vandervelde prenait fait et cause contre l'augmentation des dépenses militaires, envisagée par le gouvernement Jaspas. Le président du POB, avec d'autres, avait déjà conscience du danger que représentaient l'évolution politique allemande et la situation désespérée des sociaux-démocrates allemands. “Je songe — écrivait-il — aux efforts désespérés de nos camarades allemands pour barrer la route à la réaction hitlérienne, dont le triomphe créerait, du jour au lendemain, les plus graves périls de guerre” (100).

P.H. Spaak confia au journal *Le Peuple* le modeste espoir que les débats du Congrès ne fussent pas dominés par l'idée de participation, mais A. Wauters s'empressa de lui répliquer que les électeurs, étrangers aux organisations du Parti, attendaient à bon droit du POB des réalisations concrètes et non des promesses vagues et chimériques. Selon lui, il fallait en finir avec les rêves de conquête de la majorité absolue. Ne prévoir la participation du POB au gouvernement qu'en cas de score électoral atteignant 51% des voix, équivalait à “ouvrir pour le POB la période glaciaire de son existence” soit à “ouvrir les écluses de la démagogie” (101).

A l'exception de ces propos catégoriques, aucune analyse de la politique antérieure du POB, aucun examen des résultats de cette politique n'apparaissaient dans la presse du Parti. Ces défauts d'analyse de la ligne du Parti et d'explication relative à certains points du projet de nouveau programme, témoignaient de la

(98) *Le Peuple*, 13 novembre 1930, p. 1.

(99) *Volksgazet*, 12 décembre 1930, p. 1.

(100) *Le Peuple*, 21 décembre 1930, p. 1.

(101) *Ibidem*, 29 janvier 1931, p. 1.

médiocrité de la formation et de l'information politique de la presse socialiste. On semblait sousentendre que l'intérêt du Parti et de sa politique d'après-guerre réclamait une atmosphère sereine et non des discussions approfondies. A l'exclusion des réactions liées à la question de la défense nationale (qui tendait à canaliser l'attention d'un certain nombre d'opposants, insatisfaits de la ligne générale du Parti) et hormis quelques interventions relatives au vocabulaire du projet de programme, un grand silence régnait dans la presse socialiste au sujet de la révision du programme. Seule la *Volksgazet* jugea encore nécessaire de préciser à propos de la "politique de consentement progressif" adoptée par le POB face à la "politique de la violence" : "Deze methode kan gelukken op twee voorwaarden. Ten eerste, indien de bezittende klas verstaat dat zij geen tijd mag verliezen; en ten tweede, indien dezelfde klas verstaat dat het nieuwe systeem geleidelijk naar een klassenlooze maatschappij moet gebracht worden"\*(102). Cette explication inspirait l'idée que le socialisme serait un cadeau de la bourgeoisie. Elle montrait que le POB avait moins d'espoir en lui-même qu'en la bourgeoisie. Elle donne — semble-t-il — la raison du silence observé à propos de la révision du programme.

Dans les semaines qui précédèrent le Congrès de Pâques, le Conseil Général du POB tint quatre réunions en vue d'arriver à un accord sur le chapitre relatif au désarmement et à la paix (103). Au cours de ces assemblées, plusieurs orateurs plaidèrent pour les positions de principe, déjà en pratique, en matière de défense nationale. E. Vandervelde se montra tolérant à l'égard des idées défendues par les organisations de jeunesse. En avançant l'hypothèse d'une agression contre la Belgique, après la prise du pouvoir par Hitler — et, dans ce cas, il s'agirait de la défense de la démocratie tout court —, il mettait en évidence le non-sens du point de vue des adversaires de la position du parti. D'une part, ces derniers étaient d'accord avec le principe de défense contre le fascisme intérieur (grâce aux milices ouvrières déjà constituées) alors que, d'autre part, ils refu-

(102) *Volksgazet*, 10-11 janvier 1931, p. 1.

\*"Cette méthode peut réussir à deux conditions. Primo, si la classe possédante comprend qu'elle n'a pas de temps à perdre; secondo, si cette même classe comprend que le nouveau système doit mener progressivement à une société sans classe".

(103) *Le Peuple*, 30 janvier, 6 février, 26 février et 5 mars 1931.

saient la défense nationale contre le fascisme extérieur (104). Au nom de la majorité de la Fédération anversoise, le député W. Eekelers n'exprimait pas d'opposition à la défense nationale en tant que telle, mais ajoutait que cette défense ne devait pas être accomplie par l'armée mais bien à l'aide d'une résistance passive. C. Huysmans riposta en identifiant cette opinion à "de l'individualisme religieux qu'on transpose dans la politique" (105). P.H. Spaak se déclara solidaire du point de vue de la majorité et, bien qu'il protestât contre les tendances exagérément patriotiques de certains membres du POB, il caractérisa les opinions anti-militaristes d'amalgame d'idées sans maturité. Le projet de texte sur le désarmement et la paix fut adopté par le Conseil Général. Il y eut 4 voix contre et 4 abstentions. Ce texte de compromis, proposé au Congrès tenu du 4 au 7 avril 1931, demandait une diminution progressive, simultanée et contrôlée des armements, qui serait le prélude à un désarmement complet. Quant à l'application de ce principe au niveau national, on tint compte du danger de guerre issu de l'évolution politique en Allemagne. Il en découla une proposition de réduction de l'armement belge jusqu'à un niveau susceptible de maintenir — eu égard aux obligations internationales — un équilibre des forces sur le Rhin. Au cours du Congrès, il apparut que cette formulation était à l'extrême limite des concessions que certaines Fédérations (et surtout la luxembourgeoise) pouvaient accorder à l'anti-militarisme socialiste.

Les réunions du Conseil Général n'avaient pas modifié les points de vue respectifs, de sorte que le Congrès d'avril 1931 fut fort partagé au sujet de ce chapitre relatif au désarmement et à la défense. A l'opposé, les autres sujets discutés ne brisèrent pas l'unanimité. Sur ce point litigieux, on trouve dans le calcul des votes exprimés : 359.470 voix pour, 197.798 contre et 32.239 abstentions. Les votes négatifs provenaient surtout des organisations de jeunesse et des Fédérations anversoise et bruxelloise (106). Nous avons déjà (cf. 1.3.)

(104) Au cours de son plaidoyer, Vandervelde eut même cette envolée oratoire : "J'ai la conviction profonde que si une nouvelle guerre éclate, cette guerre dégènera rapidement en guerre civile et se terminera par une guerre révolutionnaire". Ibidem, 26 février 1931, p. 3.

(105) Ibidem, 5 mars 1931, p. 3.

(106) POB, *Compte Rendu Officiel du XXXXIIIe Congrès Annuel tenu les 4, 5, 6 et 7 avril 1931 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, Bruxelles, 1931, p. 18 et suiv. et p. 47. La Fédération bruxelloise s'était déjà exprimée contre le texte du Conseil Général par 59 voix contre 32 et 27 abstentions.

souligné le fait que ce Congrès, chargé de la revision du programme, ne dépassa pas la portée politique d'un Congrès ordinaire. En effet, les débats de cette assemblée furent surtout dominés — en dehors de la controverse sur la défense nationale — par la question du vote des femmes et le problème de l'enseignement.

Il y eut des remous à propos de la revendication (incluse au programme) du droit de vote féminin. Ce tumulte était dû principalement aux Fédérations hennuyère et liégeoise qui acceptaient, certes, le principe mais refusaient l'application — immédiate ou dans un proche avenir — du droit de vote des femmes à tous les niveaux. Les socialistes du Hainaut et de Liège craignaient encore que l'extension du vote féminin au niveau provincial, revendiqué dès 1921 par les catholiques, les prive de leur majorité provinciale. Mais, ce point de vue wallon, dicté par des intérêts électoraux, fut vigoureusement combattu du côté bruxellois et flamand. Comme ce problème ne se posait pas immédiatement dans les faits, un consensus général fut quand même obtenu. On adopta l'idée de l'égalité politique des hommes et des femmes mais l'assemblée décida qu'un Congrès spécial examinerait, le cas échéant, des propositions relatives à l'extension du droit de vote féminin (107).

Au chapitre des projets en matière d'enseignement, les discussions furent marquées par la vague ascendante de l'anti-cléricalisme du POB. Les Fédérations de Wallonie et de Bruxelles se prononcèrent pour une dénonciation radicale de la subsidiation de l'enseignement libre catholique mais elles ne furent pas appuyées par les Fédérations flamandes. Dès son Congrès de novembre 1929 et au cours du Congrès spécial de décembre 1930, consacré à l'enseignement technique et tenu en collaboration avec la Commission Syndicale, le POB avait révisé la résolution du Congrès de juin 1927, c'est-à-dire qu'il n'acceptait plus le principe de la distribution — sous sévère surveillance — de subsides à l'enseignement libre. Mais, comme ces résolutions pouvaient aisément être interprétées d'une autre façon, les Fédérations francophones jugeaient le moment opportun pour se prononcer sans équivoque contre les subsides officiels à l'enseignement catholique. Cette tendance était exactement contraire à la tolérance vis-à-vis de l'enseignement confessionnel, défendue par les Fédérations flamandes et surtout par les socialistes anversois menés par

(107) *Ibidem*, pp. 55-64.

C. Huysmans. Pour ne pas plonger ce Congrès (voué à la revision du programme) dans une plus profonde confusion, on décida enfin de réunir un Congrès spécial en novembre 1931. Celui-ci devrait arriver à élaborer une position claire en ce qui concerne la subsidiation de l'enseignement libre (voir infra) (108).

Il n'y avait donc aucun doute que le POB ne trouvait pas l'unanimité au sujet des questions d'enseignement et de défense nationale. Ce Congrès prouvait aussi que ces questions épineuses détournaient l'attention du Parti du problème de la régression socio-économique et de ses implications politiques. Et, peut-être, ce détournement de l'attention n'était-il pas fortuit.

### 2.3. "Sachons attendre..." (J. Destrée)

Entre-temps, le gouvernement Jaspar s'affaiblissait de plus en plus. Après la "fausse sortie" de novembre 1930, les démêlés concernant la question linguistique persistèrent entre les partenaires gouvernementaux. A cette question litigieuse, s'ajouta le malaise provoqué par les sombres prévisions du gouvernement en rapport avec la rapide récession économique. Les libéraux estimaient qu'ils devaient accorder trop de concessions en matière linguistique mais ils craignaient de nouvelles élections. Par conséquent, dès février 1931, ils étaient partisans d'un changement de ministère. Encore fallait-il attendre le moment opportun pour un pareil changement ! Certains milieux libéraux et notamment le président du parti, A. Devèze, désiraient l'entrée des socialistes au gouvernement. On lança même, dans ce sens, quelques "ballons d'essai" dans la presse (109).

Ces rumeurs au sujet d'un changement de ministère et d'un cabinet tripartite ne suscitèrent pas — semble-t-il — l'intérêt du POB qui n'exprima pas la volonté de participer au gouvernement. La presse socialiste réagit négativement et rappela avec vigueur la résolution du Congrès de 1929. Elle annonçait donc qu'une éventuelle par-

(108) Ibidem, pp. 65-76.

(109) P. HYMANS, *Mémoires*, t. II, Bruxelles, 1957, p. 618 et p. 626 et suiv. Selon P. Hymans, A. Devèze se dirigeait vers un gouvernement tripartite car il désirait devenir premier ministre.

ticipation gouvernementale ne pourrait être envisagée qu'après de nouvelles élections (110). On ne pouvait, à ce moment-là, prévoir pour bientôt une participation socialiste. Les élections de 1929 avaient affaibli la position du POB et on ne comptait pas sortir ce Parti de son état. Les catholiques n'étaient pas soucieux de faire entrer le POB au gouvernement car cette entrée mettrait fin à la coalition anti-socialiste et la majorité des libéraux n'espérait pas changer l'orientation des choses. Les commentaires de la presse socialiste ne pouvaient cacher un aspect (ou l'une des raisons) du désintérêt du Parti à l'égard d'un changement de la composition gouvernementale. En effet, une certaine inquiétude germait dans les esprits : si le POB était chargé d'une responsabilité gouvernementale, il devrait faire face à la dépression de plus en plus menaçante. Cette crainte transparait aussi dans l'absence de l'ancien leitmotiv, à savoir l'appel à de nouvelles élections. Cette appréhension se retrouve dans l'extrême prudence des allusions à la régression économique et aux difficultés gouvernementales qui en découlaient. G. Balthazar reflétait donc bien les sentiments du POB, en écrivant : "Als wij alleen ons partijbelang willen raadplegen, kunnen wij slechts wensen, dat de regeering Jaspar-Janson-Heyman aan het bewind blijft tot aan de volgende verkiezingen. Maar voor het land is zij een gevaar"\* (111).

Peu à peu, le gouvernement Jaspar s'épuisa et il s'effondra le 21 mai 1931 à la suite d'une discorde entre libéraux et démocrates-chrétiens au sujet du renforcement de la défense nationale. En fait, le gouvernement avait finalement trébuché sur la question linguistique. Ce dangereux écueil avait provoqué, dans les rangs libéraux et catholiques, un malaise profond et même la discorde (112). Il ne fallut pas attendre longtemps pour s'apercevoir qu'un nouveau gou-

(110) Voir : *Le Peuple*, 28 février 1931, p. 1, et 5 mars 1931, p. 1; *Vooruit*, 28 février 1931, p. 1, et 15 mars 1931, p. 1; *La Wallonie*, 4 mars 1931, p. 1.

(111) *Vooruit*, 16 avril 1931, p. 1.

\*"Si nous ne tenions compte que de l'intérêt de notre parti, nous ne pourrions qu'espérer le maintien au pouvoir du gouvernement Jaspar-Janson-Heyman jusqu'aux prochaines élections. Mais, pour le pays, ce gouvernement est un danger".

(112) Voir : C.H. HOJER, *op.cit.*, pp. 195-201; H.J. ELIAS, *op.cit.*, p. 42; M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, p. 287; P. VAN ISACKER, *Tussen Staat en Volk. Nagelaten Mémoires*, Antwerpen, 1953, p. 80 et suiv.

vernement ne pouvait être formé qu'avec l'appui des mêmes partis de la majorité. Ni les catholiques, ni les libéraux ne souhaitaient des élections, tandis que le POB avait fait savoir qu'il ne songerait à une éventuelle participation qu'après cette opération. Du côté socialiste, quelques voix proposèrent la dissolution des Chambres mais elles se contentèrent d'une recommandation formelle, sans insister sur de nouvelles élections. P. Poulet ayant décliné — pour raisons de santé — la charge de formateur, ce fut J. Renkin (qui présidait depuis 1930 le groupe des députés catholiques à la Chambre) qui remplit cette mission. Il l'acheva le 3 juin 1931. La déclaration gouvernementale du nouveau cabinet annonça la poursuite de la politique du gouvernement précédent, sauf sur deux points : une politique déflationniste plus sévère était prévue et le problème linguistique ne serait plus une question de gouvernement (par conséquent, on en arriverait à un arrangement pour l'emploi des langues dans l'administration, l'armée et l'enseignement secondaire). Lorsque le gouvernement Renkin obtint la confiance, il donnait l'impression d'un gouvernement de transition, acceptable à défaut d'autre combinaison (impraticable sans de nouvelles élections).

La presse du POB déclara, immédiatement après la chute du gouvernement, qu'il ne pouvait être question d'une participation socialiste. Elle assura l'unanimité du Parti sur ce point. "Notre parti sort grandi et fortifié de cette bataille" (113), estimait *Le Peuple* bien que le POB n'intervînt pas dans cette "bataille". Le jour suivant, le même journal écrivait : "Nous pouvons avouer (...) n'avoir rien à dire ni à prédire sur l'issue de la crise ministérielle (...) aussi parce que les hommes politiques consultés par le roi se trouvent aussi embarrassés pour agir que nous pour dire ce qu'ils feront" (114). Ce curieux commentaire laissait sousentendre que le POB adoptait, à l'égard de la formation du gouvernement et même de la situation politique générale, l'attitude du spectateur désintéressé, peu soucieux de l'action future du nouveau gouvernement face à la crise. Il semblerait même que, selon les règles du jeu, le POB se tenait momentanément en dehors du débat politique, de moins en moins attrayant et à propos duquel il valait mieux ne pas prendre position. Ce parti ne paraissait pas vouloir prêter attention au grand problème, fort délicat et ennuyeux, qu'il devait affronter.

(113) *Le Peuple*, 22 mai 1931, p. 1.

(114) *Ibidem*, 23 mai 1931, p. 1.

L'attitude du spectateur désintéressé lui permettait d'é luder la question. Tous les commentaires sur la chute du gouvernement év itaient de reconnaître que le POB ne désirait pas, en fait, des élec tions (qui auraient pu lui être favorables). J. Destrée (député de Char leroi) l'avoua cependant. "Ce serait — ajoutait-il — de notre part, une grande imprudence que d'accepter le règlement des questions non réso lues (...) en matière militaire, linguistique et sociale. Sachons at tendre, la poire est cueillie, mais pas mûre encore" (115).

Après l'installation du gouvernement Renkin, la presse so cialiste partagea l'opinion générale selon laquelle ce nouveau cabinet ne demeurerait pas longtemps en place. On prit acte du fait que la question linguistique n'était plus considérée comme une question de gouvernement. Ce point de la déclaration gouvernementale rejoignait les aspirations du POB. A mots couverts, on reconnut même que ce nouveau gouvernement pouvait provisoirement être la solution du moindre mal. Au départ, le POB n'attacha pas d'importance à l'an nonce d'une politique sévère de déflation. La non-divulgaration du contenu de cette politique était interprétée comme un signe d'im prudence et d'insouciance du gouvernement.

L'expectative du POB apparut aussi dans un article de Vander velde, publié dans *Le Peuple* au début de juin 1931. Le président du POB pensait que la campagne électorale était virtuellement ouverte car, selon toute vraisemblance, les élections auraient lieu avant 1933. Le Parti devait donc déterminer sa ligne de conduite et élaborer sa plateforme électorale. A ce sujet, le "patron" déclarait ne pas être partisan des hypothèses et des prévisions relatives à un gouvernement de coalition libéral-socialiste ou à une répétition de l' "expérience démocratique" de 1925. Il rejetait la première hypo thèse car il jugeait inacceptable une renaissance de l'anti-clérica lisme et une collaboration avec le parti par excellence de la bour geoisie. La seconde hypothèse n'était pas à retenir à cause de son "vice rédhibitoire", à savoir la fiction d'un accord possible entre le POB et l'ensemble du parti catholique. Il se disait convaincu de ce que le système des partis, tel qu'il existait, ne correspondait plus à la réalité. Il subsistait, malgré tout, de grandes difficultés et de nombreuses entraves à l'élimination de cet anachronisme appelé "parti catholique". Cet anachronisme empêchait le rassemblement de toutes les forces du travail contre toutes les forces capitalistes.

(115) *Journal de Charleroi*, 31 mai 1931, p.1.

“C’est le rôle du Parti Ouvrier d’être le noyau solide de la nébuleuse démocratique (...) Que le Parti Ouvrier dise nettement en précisant ce qu’il ferait, ce qu’il fera, non pas dans un avenir lointain, mais immédiat, dans une législature où il serait le pivot des forces démocratiques; (...) qu’il fasse appel à tous les hommes de bonne volonté, tous les démocrates, sans distinction d’étiquettes politiques pour l’aider à réaliser un programme, limité mais précis...”. Et E. Vandervelde de conclure : “Et alors, viennent des élections générales ! (...) si elles se font l’an prochain, on peut raisonnablement espérer qu’elles seront un triomphe; si (...) M. Renkin parvient à durer, ou à peu près, jusqu’à la date normale, j’ose dire que nous n’aurons rien perdu, au contraire, pour attendre” (116).

Les idées présentées par E. Vandervelde dans cet article, c’est-à-dire l’abolition des limites et des antagonismes entre partis menant au rassemblement des forces progressistes démocratiques autour du parti socialiste, n’étaient pas entièrement nouvelles. Vandervelde les avait déjà conçues et présentées à mots couverts avant 1925. Lorsqu’il fut chargé, cette année-là, de la mission de formation gouvernementale, il crut pouvoir franchir une étape dans cette direction (117). Au Congrès de novembre 1929, peu après la défaite électorale du Parti, le “patron” déclara à nouveau que le POB ne reprendrait place dans un gouvernement qu’à condition d’y occuper une position prépondérante. Cette déclaration provoqua peu d’enthousiasme chez les congressistes. Deux ans plus tard, cette idée n’était encore qu’un voeu pieux. L’article en question ne provoqua aucune réaction au sein du POB, ce qui était dû sans doute à l’imprécision des termes employés dans cet article et à l’absence d’indication sur le contenu du programme minimum que le Parti offrirait aux forces démocratiques. Les circonstances politiques n’étaient guère propices à une réduction des appareils de parti. L’appel à un mouvement de cette nature correspondait plutôt à une justification partielle de l’attentisme du POB. L’attitude de ce Parti comportait quelques ambiguïtés : le POB semblait attendre des mesures dras-

(116) *Le Peuple*, 7 juin 1931, p. 1. Le même thème apparaît dans la réponse de Vandervelde à la déclaration gouvernementale du cabinet Renkin : “(...) la classification actuelle des partis ne correspond pas, en réalité, à ce qu’elle devrait être : la concentration, d’une part, des forces de conservation, et de l’autre, des forces de transformation sociale”. *Annales Parlementaires. Chambre*, 12 juin 1931, p. 1697.

(117) Cf. M. CLAEYS-VAN HAEGENDOREN, *op.cit.*, p. 228.

tiques, émanant du gouvernement Renkin, en vue d'endiguer les conséquences de la régression économique mais il ne s'interrogeait pas sur le contenu de ces mesures. D'autre part, la politique gouvernementale devait, selon toute vraisemblance, favoriser les chances électorales du POB. Mais, pour sa part, ce Parti ne dévoilait pas une éventuelle riposte à la politique en place car l'action du POB n'était envisagée qu'en fonction de l'écroulement de ce gouvernement. Par conséquent, il semblait que la direction du Parti s'installait dans l'immobilisme, comme si aucune force n'était capable d'ébranler son sentiment d'impuissance face à la dépression. De plus, cet immobilisme paraissait s'appuyer sur un espoir inavoué : le moment de la revanche électorale du POB pouvait, somme toute, arriver à la fin de la crise économique. "De tijd werkt voor ons"\* (118).

Pendant les mois de l'été 1931, l'augmentation du nombre des chômeurs révéla la puissance accrue de la récession (119). Le gouvernement Renkin, qui avait annoncé une politique plus sévère de déflation, commença dès juillet à mettre son dessein en pratique. Afin de résorber le déficit budgétaire, jugé fort alarmant, ce gouvernement décida une augmentation de divers impôts et notamment l'élévation de la taxe de transmission de 1 à 2%. La presse catholique et libérale, qui soutenait inconditionnellement la politique déflationniste du gouvernement, entama une campagne en faveur d'économies en matière de dépenses liées à la législation sociale. Du côté du gouvernement, de pareilles économies étaient déjà sérieusement envisagées. Face à cette première vague de la politique déflationniste, la réaction du POB fut pratiquement nulle. La presse socialiste ne publia presque pas de commentaires au sujet des augmentations d'impôts. Sur ces entrefaites, la résolution d'accomplir des économies fut adoptée. Dans certains comptes rendus, généralement succincts, des intentions gouvernementales, de vives protestations furent dirigées contre la diminution des dépenses sociales. On désigna, en contrepartie, les postes qui pouvaient supporter des économies, c'est-à-dire le budget de la défense nationale et les subsides à l'enseignement confessionnel. On pourrait donc en conclure que la politique de déflation, qui appartient à la théorie libérale classique, était approu-

(118) *Vooruit*, 16 juin 1931, p. 1.

\*Litt. "Le temps travaille pour nous".

(119) En août 1931, on comptait 71.000 chômeurs complets. L'année précédente, il n'y en avait que 18.000.

vée en principe par le POB, même si ce Parti élevait des objections contre les modalités pratiques d'application. L'acceptation de l'axiome libéral de l'équilibre budgétaire et la réticence à l'égard des conséquences d'une politique de déflation (mise en oeuvre en vertu de cet axiome) ne paraissaient pas contradictoires dans le chef des dirigeants du POB. En tout cas, cette équivoque ne détermina pas, du côté du POB, un changement d'attitude ni une revision du laisser-aller à l'égard du gouvernement Renkin (120). L'aggravation de la récession précipita le mouvement ouvrier dans une phase défensive. Comprendait-on dans les milieux socialistes la portée de l'événement ? La direction du Parti ne paraissait pas ressentir la déficience de son action sur le terrain politique. Or, l'initiative politique aurait pu compenser les faiblesses apparues au niveau économique.

Conjointement à la perception du naufrage économique, la presse socialiste fit appel, de diverses manières, à une espèce de "socialisme fataliste". C'est ainsi que le *Vooruit* écrivait : " 't Is het regiem dat kaduk is (...) Aan dien toestand is slechts één uitweg : het socialisme. En of men wil of niet, ten slotte zal het zich opdringen als het noodzakelijke en het onvermijdelijke"\*(121). La *Volksgazet* partageait ce point de vue : "Die dag komt (...) omdat hij moet komen. Het kapitalisme heeft het zoo gewild. Alleen het socialisme wacht op de meerderheid"\*\*(122). A la suite de la dévaluation de la livre sterling (septembre 1931), indice de l'aggravation de la situation économique internationale, *Le Travail* notait : "Si les capitalistes aveuglés par leur égoïsme (...) ne recourent pas aux solutions socialistes, ils précipiteront le monde dans la misère et le chaos dont ils porteront la responsabilité. Et, alors aussi, seul le socialisme le sauvera" (123).

L'évocation de l'inévitable triomphe du socialisme n'ajoutait pas grand-chose à la résignation fataliste déjà acceptée par la direction du Parti. Cette mise en garde de G. Balthazar à l'adresse de la bour-

(120) *Le Peuple*, 1, 4, 8 et 9 août 1931, p. 1; *Vooruit*, 4 octobre 1931, p. 1.

(121) *Ibidem*, 8 septembre 1931, p. 1.

\*"Le régime est caduque (...) Il n'y a qu'une solution : le socialisme. Qu'on le veuille ou non, cette solution s'imposera nécessairement et inévitablement".

(122) *Volksgazet*, 25 septembre 1931, p.1.

\*\*"Le jour arrive (...) car il doit arriver. Le capitalisme l'a voulu ainsi. Seul le socialisme attend la majorité".

(123) *Le Travail*, 23 septembre 1931, p. 1.

geoisie était probablement bien fondée : “Bij de werkende klasse wordt de gedachte rijp dat de socialistische partij het moet doen als de burgerpartijen zich blijven opsluiten in hun egoïsme en in hun lafheid”\*(124). Mais, pour le moment, cette idée ne semblait pas encore mûrer dans les milieux dirigeants du Parti Ouvrier Belge.

*(à suivre)*

(124) *Vooruit*, 26 septembre 1931, p. 1.

\*“Dans la classe ouvrière, on croit de plus en plus que le parti socialiste doit prendre les choses en main quand les partis bourgeois s'enferment et continuent à s'enfermer dans leur égoïsme et leur lâcheté”.